

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

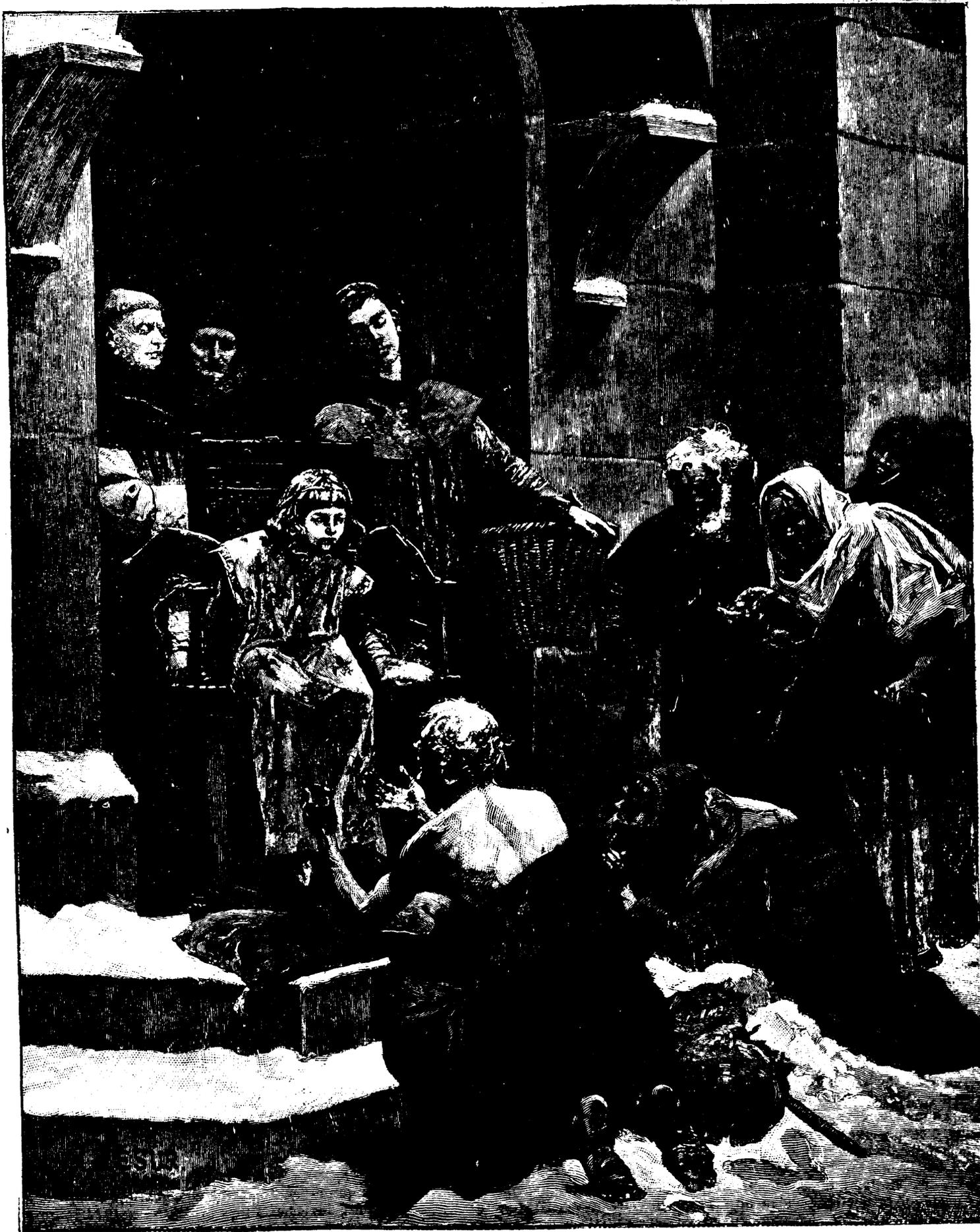
Un An, \$3.00 - - - - Six Mois, \$1.50
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

4^{ÈME} ANNÉE, N^o 194. — SAMEDI, 21 JANVIER 1888

BERTHIAUME & SABOURIN PROPRIÉTAIRES
BUREAUX, 30 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif special pour annonces à long terme



SALON DE 1887. — SAINT LOUIS ENFANT. DISTRIBUANT DES AUMÔNES

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 21 JANVIER 1888

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Poésie : Un duc, par W. Chapman.—Actualités Géographiques, par Alphonse Burdo.—La rue du Froid-Mortel.—Présie : A ma demoiselle Azilda L., par un ami.—Les Canadiens des États-Unis.—Saint Louis enfant, distribuant les aumônes.—Récréations de la famille.—Usages et coutumes.—Le juge et le diable.—Feuilleton : Pauline.

GRAVURES : Evangéline.—Saint Louis enfant, distribuant les aumônes.—Les expéditions au Pôle Nord.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	25
3me "	-	-	-	15
4me "	-	-	-	10
5me "	-	-	-	5
6me "	-	-	-	4
7me "	-	-	-	3
8me "	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	86
94 Primes				\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

Au dernier tirage de nos primes mensuelles, les principaux lots ont été gagnés par M. Edouard Leb'anc, 170, rue Dorchester, coin de la rue Plessis, \$50.00; Madame Tharsile Lussier, 191, rue Craig, \$25.00; M. Avila Archambault, 439, rue Wolfe, \$15.00; Fred. Lamontagne, 957, rue Mignonne, \$4.00.

La liste complète des réclamants paraîtra la semaine prochaine.



DEUX choses occupent presque tous nos instants, dans notre pays du Canada : les affaires et la politique, et quand on a travaillé une partie du jour, parlé beaucoup des agissements du ministère et pensé très peu aux questions spirituelles, on s'endort en se disant que l'on recommencera le lendemain le petit train-train de l'existence.

Ce genre de vie a son charme, et plus d'un d'entre nous se dit que, chacun en faisant autant, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Cependant, je veux toucher aujourd'hui un sujet qui paraît être ignoré, et qui cependant a droit d'occuper notre attention de temps en temps.

Nous avons des détectives pour arrêter les voleurs—quand ils ne leur font pas concurrence dans leur genre d'industrie—des juges pour condamner les coupables et des prisons pour leur donner le vivre et le couvert, voire même le confort, auxquels leur donne droit le genre de vie qu'ils ont choisi.

Nous avons des hôpitaux pour soigner les malades, des sociétés de protection pour les animaux, mais je ne vois pas que l'on s'occupe jamais de chercher à encourager le bien ni à récompenser les actions de courage, de vertu ou de dévouement.

. Qu'un homme en sauve un autre, qu'un citoyen se dévoue, il est certain que son acte sera pour ainsi dire ignoré, s'il n'est pompier ou *police man*.

Ces derniers ont parfois la chance d'obtenir une médaille, mais les cas sont très rares.

Ces réflexions me sont inspirées par la lecture du compte-rendu de la séance des *prix de vertu*, qui a eu lieu dernièrement à l'Académie Française.

Tous ces prix proviennent de fondations faites par des citoyens, qui ont laissé à la disposition de l'Académie certaines sommes, pour être données aux plus méritants dans différentes classes de la société.

Pour en faire bien comprendre toute l'importance, je crois qu'il est utile de vous donner la liste de ces prix.

Prix de poésie de \$800.

Prix Monthyon, comprenant un prix de \$500; quatre prix de \$400; deux de \$300 et quatre de \$200.

Prix Gobert, \$1,000; prix Théroutanne, \$800; prix Halphen, \$300; prix Guizot, \$600; prix Bordin, \$600; prix Marcelin Guérin, \$1,000; prix Langlois, \$300; prix Jules Janin, \$600; prix de Jouy, \$300; prix Archon-Despérourès, \$840; prix Vitet, \$1,200; prix Lambert, \$200; prix Montbinne, \$800; et des médailles d'or.

Tous ces prix sont décernés aux auteurs d'ouvrages littéraires.

Puis viennent les fondations destinées aux actes de vertu : un prix de \$400; deux prix de \$300; onze médailles de \$200; douze médailles de \$500 et une foule d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

La plupart de ces prix de vertu sont donnés aux personnes qui se sont signalées par des actes de courage, des sauvetages, ou sont décernés à de vieux serviteurs, à des servantes, à des ouvriers qui se sont fait remarquer par de longues années de dévouement.

Dans la liste des lauréats de cette année, je vois figurer plusieurs pilotes, trois Sœurs de Charité et on a remarqué un petit bonhomme, apprenti maçon, qui est venu recevoir son prix, en blouse bleue de travail, bien propre mais bien rapiécée.

Comme vous le voyez on sait reconnaître le mérite partout où il se trouve, et cependant M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, s'est plaint de ce que les récompenses avaient manqué à bien des talents et à bien des actes de vertu.

. Parmi les titulaires on remarque aussi des femmes pauvres, d'honnêtes fleuristes, de bonnes institutrices, des servantes, comme je vous l'ai dit et... une négresse de la Réunion, Elysée Coly, qui, après l'affranchissement des esclaves, a continué à servir ses anciens maîtres, dans les mêmes conditions, refusant tout salaire et se croyant obligée, par sa liberté même, à plus de fidélité et de désintéressement.

Ainsi que l'a très bien dit un académicien, "à ne lire que certains romanciers on croirait que la vertu a tout à fait disparu."

"Voilà pourquoi il est bon qu'il y ait un lieu, un jour, où elle soit publiquement affirmée et récompensée. Un jour, c'est bien peu, quand on songe à la façon dont on la traite tout le reste de l'année! mais enfin, ce jour là elle prend sa revanche, elle sort de l'ombre où elle se tient trop enfermée d'ordinaire, elle s'étale, elle triomphe. Elle répond à ceux qui lui signifient qu'elle n'existe plus, non pas par des déclamations, mais par des faits."

C'est justement ce qui devrait exister aussi chez nous, un jour, un lieu, où la vertu soit publiquement affirmée et récompensée.

La chose est parfaitement faisable, car on ne me fera jamais croire que l'on ne trouverait pas pour commencer, cinquante personnes consentant à offrir chacune une médaille d'or ou d'argent pour récompenser les braves gens qui se sont signalés par une action de bien.

Les ministres devraient donner l'exemple, les propriétaires de journaux fourniraient leur quote-part, les grands commerçants, les banques, les sociétés nationales, etc., etc.

Si vous le voulez bien, nous allons commencer le mouvement, et avec un peu de cœur on réussira certainement, à moins que vous n'admettiez que

la vertu n'existe pas dans ce pays, auquel cas toute démarche serait inutile, mais vous n'admettez jamais hérésie semblable; nous n'avons pas de Zola chez nous.

Il suffira de réunir un certain nombre d'adhérents, de mentionner les engagements pris de verser, à une date donnée, une certaine somme entre les mains du trésorier provincial, par exemple, et d'adresser une requête au gouvernement lui demandant de prendre au moins la direction de ces distributions de prix, qui se feraient tous les ans, avec le plus grand éclat possible.

Je prie donc les amis du MONDE ILLUSTRÉ de vouloir bien me donner leur opinion à ce sujet.

. Dans cette grande séance de l'Académie, on attendait avec impatience, et même avec une certaine inquiétude, l'annonce du sujet du concours de poésie de 1889.

Cette date était en effet un peu scabreuse, mais le secrétaire s'est tiré très habilement et très noblement d'affaire.

« Ce concours de 1889, a-t-il dit, méritait par sa date même, une attention toute particulière, le culte des centenaires étant aujourd'hui fort à la mode. Celui que la France se prépare à fêter dans quelques mois, ne saurait nous entraîner sur le terrain de la politique, qui n'est pas le nôtre. L'Académie se respecte trop pour en appeler jamais à d'autres passions qu'à celles du Bien et du Beau. S'associant avec plaisir à la saine et salutaire pensée qui a voulu qu'un grand congrès pacifique réunît à cette époque dans la capitale du progrès, tous les utiles produits du travail, c'est le TRAVAIL que l'Académie a choisi pour sujet de son concours. »

Le sujet est, en effet, des plus heureux, et vraiment il est digne de la docte assemblée qui l'a choisi, mais chez nous, dans les concours dont je vous parle, il est bien entendu que je n'ai nullement l'intention de comprendre les sujets littéraires; cette tâche appartenant à la Société Royale du Canada, qui renferme dans son sein des hommes politiques et même quelques rares littérateurs.

. Cette question de concours m'amène naturellement à vous parler de ceux ouverts par le MONDE ILLUSTRÉ et plus particulièrement de celui du mois de janvier.

Nous avons dix-huit manuscrits sur l'*Influence pernicieuse de l'usage du tabac sur l'avenir des races* et ces travaux ont été remis aux personnes qui ont bien voulu accepter la tâche de les juger, M. l'abbé Marcoux, Vice Recteur de l'Université Laval, et M. Raphaël Bellemare, le savant et élégant écrivain que tous les littérateurs connaissent depuis longtemps, et je les prie de vouloir bien accepter les remerciements du MONDE ILLUSTRÉ pour la bienveillance dont ils ont fait preuve en cette occasion.

Je crois pouvoir vous annoncer leur décision dans notre prochain numéro.

LE MONDE ILLUSTRÉ, qui a commencé le feu cette année, se fait un devoir de reproduire l'appel suivant qui vient d'être fait par une société littéraire de Québec :

Tous les écrivains du Canada et de l'étranger sont invités à prendre part à un concours ouvert par le comité littéraire et historique du Cercle Catholique de Québec pour les meilleurs essais, en langue française et en langue anglaise, sur *Jacques Cartier, sa vie et ses œuvres*.

Sur demande du président du comité, M. Eugène Taché, Son Excellence le lieutenant-gouverneur Angers a gracieusement accordé une médaille en bronze pour chaque classe de concurrents.

La réception des manuscrits sera close le 15 septembre 1888. Chacun de ces manuscrits devra être signé d'un pseudonyme et être accompagné d'un pli cacheté portant à l'extérieur, ce pseudonyme répété, et à l'intérieur, le véritable nom de l'auteur. Le tout devra être adressé à M. Ernest Gagnon, secrétaire correspondant du comité, 164 Grande-Allée, Québec.

Il y a des grincheux qui trouveront que le sujet est bien vieux et bien usé, laissons les dire.

Tout sujet est neuf quand il est bien traité.

. La quatrième page du MONDE ILLUSTRÉ contient une charmante gravure dont le sujet est cher à tous les Canadiens. La figure en est fine, élégante, et ce petit chef-d'œuvre a mérité les honneurs de la reproduction dans toutes les revues artistiques européennes et américaines.

Je viens de trouver, à propos de l'œuvre de

Longfellow, une appréciation d'un écrivain français, écrite il y a quelque trente ans, et je la cite parce qu'elle vient de Philarette Charles. celui là même qui fit un grand pas de clerc quelques années plus tard, en représentant les Canadiens un peu comme des sauvages, et qui s'attira une réclame, une charmante lettre en vers de Phon. P. J. O. Chauveau, qui eut tant de succès en France.

Voici comment s'exprime le savant critique :

Comme idylle américaine, le poème de Longfellow est admirable ; ce qui manque à son œuvre, c'est la passion. La peinture de l'amour des fiancés, la naissance et le progrès de cette affection mutuelle ne sont point indiqués. Il semble que toute l'ardeur d'inspiration dont l'écrivain dispose ne puisse s'épancher que sur le pays même et n'ait d'autre sincère que cette nature sublime et vierge qui l'environne.

Il y a un peu de vrai dans cette critique, mais si peu, que cela ne vaudrait pas la peine d'en parler et il eût mieux valu pour M. Philarette Charles s'en tenir au commencement et dire tout simplement que l'idylle de Longfellow est vraiment admirable.

. Achintre, cet excellent écrivain et ce bon ami que nous regrettons, a écrit en 1885, dans la *Presse*, un excellent article sur l'hôpital Notre-Dame, ses commencements difficiles, son peu de ressources, ses espérances, ses efforts et même ses succès, car la grande Kermesse de 1884, fut un véritable événement dans l'histoire des fêtes de charité, et son résultat fut remarquable entre tous, puisqu'il se traduisit par un bénéfice net de \$12,022.89.

Je me souviens qu'Achintre en écrivant cet article nous disait : " L'hôpital Notre-Dame ! je le connais un peu maintenant, mais je crois bien que je ferai plus ample connaissance encore avec cet établissement... j'y mourrai."

Nous le plaignions, nous voulions chasser ces idées noires, mais le pauvre garçon connaissait son mal, il savait qu'il était atteint d'une maladie terrible qui ne pardonne guère, le diabète sucré, et après un moment de tristesse accablante il relevait la tête et nous disait en souriant :

— Mes amis, je sais à quoi m'en tenir, je fais plus de sucre en une journée que n'en fera jamais l'usine de Berthier.

Et il écrivait toujours.

Les derniers mots de son article sont ceux-ci qu'il avait empruntés au bon Lafontaine :

« Petit poisson deviendra grand, pourvu que Dieu lui prête vie. »

Il mourut, un an plus tard, dans ce même hôpital, en faisant sa paix avec l'Eglise et en remerciant les bonnes Sœurs qui l'avaient soigné avec tant de zèle et de dévouement.

. Depuis qu'Achintre a disparu, bien des changements, des améliorations et des agrandissements ont été faits dans cette institution si utile.

Voici quel en est le personnel religieux actuel. Chapelain : M. l'abbé LaTraverse.

Hospitalières : les Révérendes Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal (Sœurs Grises).

Sœur Stubinger, supérieure.

Sœur Olier, assistante.

Sœur Grandin, Sœur Charpentier, Sœur Tracey, Sœur Dubord, Sœur Lanthier, Sœur Desrosiers, Sœur Lamoureux, Sœur Saint-Philippe, Sœur Marchand, Sœur Marie du Sacré Cœur, Sœur Saint-Antoine, et. En tout, dix-sept Sœurs restant dans la maison, mais tous les soirs deux Sœurs de la maison-mère viennent veiller pendant la nuit.

Vingt femmes et dix-huit hommes complètent le personnel.

Grâce à l'obligeance des docteurs E. P. Lachapelle, A. T. Brosseau, H. E. Desrosiers, A. Lamarche, A. A. Foucher et M. T. Brennan, j'ai pu visiter dernièrement en détail l'hôpital depuis qu'il a été agrandi, et si une brève description ne vous effraie pas trop, je vais vous donner le résultat de cette visite.

. Trois dispensaires spéciaux sont attachés à l'établissement : un dispensaire d'électricité sous la direction du Dr A. D. Beaudry, pour le traitement des maladies nerveuses, des affections rhumatismales, etc., c'est le seul dispensaire complet

de ce genre qui existe à Montréal ; un dispensaire pour le traitement des maladies des yeux et des oreilles, sous la direction du Dr A. A. Foucher, et un dispensaire pour le traitement des maladies des enfants, dirigé par le Dr S. Lachapelle

M. Foucher est élève des célèbres Drs Wecker et Landolt, de Paris.

Le personnel médical se compose de vingt-six médecins, mais je crois devoir vous faire remarquer une chose, c'est que l'Hôpital Notre-Dame est le seul établissement de ce genre où les malades privés ont le droit de se faire soigner par leur médecin, qu'il appartienne ou non à l'institution.

Les chambres privées de l'hôpital sont larges, spacieuses, bien aérées et meublées avec une sorte de luxe qu'on ne trouve que rarement dans un établissement hospitalier.

. Le Dr E. P. Lachapelle, est le surintendant de la maison, c'est-à-dire qu'il a accepté la lourde charge de surveiller les moindres détails, d'avoir l'œil à tout, et c'est à lui que l'on a recours quand surgit la moindre difficulté.



Dr E. P. Lachapelle

Toujours prêt, il écoute, avec une patience admirable les réclamations des malades (il y en a rarement, les doléances des dames patronnesses qui voudraient toujours améliorer, et les plaintes du trésorier, dont la caisse est toujours vide, car les besoins aug-

mentent tous les jours.

Beaucoup de personnes se figurent que l'Hôpital Notre-Dame est une corporation religieuse, mais c'est une grande erreur, c'est une corporation purement civile qui ne compte que sur la charité publique pour subsister, et c'est pourquoi vous lisez souvent dans les journaux les appels que l'on fait aux personnes charitables.

C'est ainsi qu'en ce moment même la maison se trouve endettée de plus de \$15,000, qu'il faudra trouver pour payer les améliorations que l'on vient de faire, et grâce auxquelles l'hôpital a été presque doublé.

. L'espace me manque aujourd'hui pour entrer dans les détails d'une description que je vous avais promise tout à l'heure, mais je reviendrai plus tard sur ce sujet, intéressant à plus d'un titre.

On se demande en ce moment ce que l'on pourrait bien faire, quelle fête on pourrait organiser pour amener des fonds à la caisse, car compter tout simplement sur la générosité spontanée et le bon cœur de l'humanité serait certainement s'exposer à faire fausse route.

La Kermesse a très bien réussi, mais il faudrait du nouveau maintenant.

Si j'avais voix au chapitre, je proposerais de prendre cette année le Jardin Viger pour théâtre de la fête, la fête des fleurs, que l'on pourrait organiser à peu de frais comme la chose s'est faite à Paris, il y a quelque temps.

On mettrait à sac tous les jardins du pays, on établirait des tentes, des maisonnettes, des boutiques etc etc ; enfin, l'imagination aidant, on pourrait arriver à produire des merveilles... payantes.

Mais je n'ai pas voix au chapitre.



En politique prévoir est bien ; prévenir est mieux ; réussir est tout.—OSCAR DUNN.

Il est rare de trouver des terres qui ne produisent rien. Si elles ne sont pas chargées de fleurs, d'arbres fruitiers et de grains, elles produisent des ronces et des épines. Il en est de même de l'homme : s'il n'est pas vertueux, il devient vicieux.—LABRUYÈRE.



UN DUO

A. L. L. MAILLET

La nuit d'hiver déjà descend.
La neige tombe, fine et drue
Et sous ses flocons le passant
Semble un spectre blanc dans la rue.

Mais le vent se tait, cependant ;
Et, sous la lumière électrique
Dont le beau reflet vif, ardent,
Fait flamboyer les murs de brique,

Une bande d'enfants flâneurs
Ecoute, charmée, ébahie,
Les accords qu'aux gais promeneurs
Jette un orgue de barbarie.

Ces sons, plus ou moins argentins,
Sont vendus sous les cieux sans larme
Par deux pauvres Napolitains :
Un beau blond, une belle brune.

Le mari, l'air fier, résolu,
Tourne, distrait, la manivelle
Du vieil orgue d'où sort moulu
Le grain d'or de la tarentelle.

Et l'épouse, en guêtant les sons,
Lève un œil noir si plein de flammes
Qu'elle met sans dessus dessous
Le cœur des hommes et des... femmes.

Elle amène au moulin de l'eau,
Avec son patois qui roucoule,
Et la recette, au tremolo
De l'orgue essoufflé, coule, coule.

Et, pendant que l'Italian
Dévide ses sons, dans la neige
Dont les flots couvrent tout son bien,
Il songe au pays du Corrège.

Il songe aux marbres, aux saphirs
Réflétant les feux du Vésuve,
Et l'essaim des vieux souvenirs
Verse dans son cœur son effluve.

Il rêve. Dans le lointain clair
Apparaît pour lui l'Italie
Le front ceint d'un bandeau d'éclair. . . .
Et sa main quelquefois s'oublie.

L'esprit plongé dans l'infini,
Il voit Naples, Rome et Venise,
Et ses amis, lazaroni
Couchés sous un soleil qui grise.

Il voit un ciel étincellant
Embraser le golfe de Gènes
Oh, le soir, le flot indolent
S'endort aux refrains des sirènes.

Il entend des chants familiers
Sur les lagunes que sillonnent
En tous sens les bruns gondoliers. . . .
Et ses membres soudain frissonnent.

Il rêve, morose, abattu,
Le poing appuyé sur la hanche.
Il rêve, et l'instrument s'est tu.
Il rêve, et sa tête se penche.

Et, quand un oisif fait de l'œil
A la sémillante quêteuse,
Au lieu d'en prendre de l'orgueil,
Elle en est chagrine, honteuse.

Au lieu de sourire gaiement,
Quand parfois quelqu'un la taquine,
Elle cache son front charmant
De son châle ou de sa basquine.

Au lieu d'avoir un air joyeux,
Quand l'or tombe à son escarcelle,
Elle a des larmes dans les yeux,
Et nul n'est plus morose qu'elle ;

Car elle songe qu'au départ,
Le matin, toujours elle laisse
Son enfant aux bras du hasard,
Ce vieux nourricier sans caresse ;

Car elle craint qu'en arrivant
Le soir dans le grenier maussade,
Où le petit est seul souvent,
Elle ne le trouve malade.





EVANGELINE — (Voir Entre-Nous)

ACTUALITÉS GÉOGRAPHIQUES

LES EXPÉDITIONS AU POLE NORD

La Société de Géographie de Paris vient de décerner une médaille d'or au brigadier général américain, A. W. Greely, explorateur du Pôle Nord. Comme on le verra plus loin, l'odyssée de cette expédition scientifique n'est qu'une longue suite de douleurs poignantes, et je ne pense pas que dans l'univers entier, il y ait un seul explorateur qui, au cours de ses voyages, ait subi d'aussi affreuses tortures.

Peu de personnes se rappellent peut-être l'histoire de cette expédition. C'était en 1881. Sur la proposition de Carl Weyprecht, le découvreur de la terre de François-Joseph, onze États décidèrent d'adhérer à son idée grandiose qui consistait à organiser, avec le concours de toutes les nations civilisées, un ensemble d'observations autour du Pôle Nord.

Pour sa part, la République des États-Unis devait occuper deux stations : l'une à Point Barrow, l'autre dans la baie Lady Franklin, qui est le poste le plus rapproché du Pôle Nord ; le lieutenant Greely fut désigné pour prendre le commandement de ce dernier poste, et on lui adjoignit deux sous-lieutenants d'infanterie, huit sergents, deux caporaux, neuf soldats et deux Esquimaux, au total vingt-quatre personnes. L'expédition s'accrut d'un nouveau membre dans la personne du Dr Pavy, un Français, qui y fut attaché comme chirurgien.

On devait atteindre la baie Franklin, y construire des baraquements pour le personnel et l'observatoire, et exécuter en traîneaux des explorations scientifiques pour déterminer la configuration du sol et recueillir toutes les observations d'usage. La station devait être ravitaillée au bout d'un an ; et, prévoyant le cas où les expéditions de secours n'auraient pu atteindre les voyageurs, il était convenu que le lieutenant Greely quitterait son poste le 1^{er} septembre 1883, alors même que personne ne serait venu l'en relever.

Hélas ! combien sont impuissantes les prévisions humaines dans les luttes entreprises contre les redoutables obstacles dont se hérissent la nature polaire !

Le 25 août 1881, l'expédition, au grand complet se dirigea donc vers son poste d'observation, tandis que le *Proteus*, le vapeur qui l'avait conduit jusqu'à la côte Nord de la baie Lady Franklin, reprenait la route du Sud.

Dès lors, il se fit sur cette exploration un silence profond : ses membres ne donnèrent plus aucune nouvelle, aucun signe de vie ; et l'année suivante, comme cela étant convenu, un vapeur, le *Neptune*, fut affûté à Terre-Neuve pour porter un ravitaillement à la colonne d'observation ; mais, ce bâtiment fut arrêté devant l'île Littleton par une muraille de glace de douze à vingt pieds d'épaisseur. Toutes les tentatives faites pour franchir cet obstacle demeurèrent infructueuses : on essaya de lancer un traîneau, il se déchira sur les aspérités de la glace ; alors le comman-

dant crut de son devoir de battre en retraite, non sans avoir toutefois laissé à l'île Littleton les vivres, les provisions, tout le ravitaillement enfin destiné aux explorateurs qu'il ne pouvait atteindre.

En 1883, une autre expédition de secours fut envoyée. Elle était autrement sérieuse, car cette fois, suivant les instructions qu'il avait eues au départ, le lieutenant Greely avait dû quitter son poste : il se trouvait donc en marche, dénué de ressources peut-être, et il fallait donc à tout prix le rejoindre.

Hélas ! comme le *Neptune* en 1882, le *Proteus* fut arrêté à hauteur du cap Sabine, par une épaisse banquise ; et, tandis qu'il cherchait inutilement un passage, il fut assailli par d'énormes amas de glace qui le prirent en travers et l'écrasèrent. Le bâtiment sombra, l'équipage se sauva au cap Sabine et, grâce à un autre vapeur qui croisa par là, les naufragés purent opérer une retraite en bon ordre.

Lorsque la nouvelle de ce désastre parvint aux

matelots débarqués ; il apportait des papiers qu'il venait de trouver au milieu des glaces.

Le commandant rappela alors tous ses hommes au moyen du sifflet à vapeur, et les officiers se rassemblèrent pour prendre connaissance de ces papiers.

C'était, en effet, des nouvelles de Greely. Il racontait toutes les phases diverses de son voyage et de ses explorations depuis le moment où il avait commencé sa tâche, plein d'espoir, de force et de santé. Sa dernière note était datée du 21 octobre 1883 ; depuis lors, plus rien.

Ainsi, depuis huit mois l'expédition se trouvait sans provisions ! On ignorait où elle était, et pouvait-on même espérer qu'un seul de ces membres fût encore en vie ?

Pendant que les officiers se livraient à ces sombres réflexions, on vit soudain, sur le sommet de la falaise, se profiler nettement une forme humaine au milieu des pics de glace.

L'équipage poussa un cri formidable, et le commandant, faisant hisser le drapeau américain, commença une série de signaux.

L'homme s'arrêta et, déployant à son tour un drapeau, il le leva au-dessus de sa tête ; puis on le vit se mettre à genoux et ensuite descendre péniblement la falaise ; deux fois il tomba avant d'arriver au rivage ; mais là, dix bras vigoureux l'enlevèrent et le portèrent auprès du commandant qui, le cœur serré d'angoisse, lui cria :

— Combien êtes-vous encore ?

— Sept, répondit l'homme.

— C'était bien un homme. Cette vision effrayante à voir ? Les joues étaient creuses, les yeux avaient une expression sauvages, la barbe et la chevelure pendaient longues et incultes, et la blouse d'uniforme qui recouvrait le squelette était déchirée, sale, en lambeaux ; quand cet homme parlait, sa langue était épaisse et embarrassée, et la mâchoire s'agitait convulsivement.

— Où sont les autres ? demanda le commandant.

— Dans la tente, fit l'homme en indiquant la montagne... mais la tente est tombée...

— Et Greely, est-il vivant ?

— Oui.

— Y a-t-il d'autres officiers vivants ?

— Non..... Et machinalement il répétait : « La tente est tombée. »

Sans retard, suivi de quelques matelots portant du pain et du pemmican, le commandant s'élança vers la montagne ; parvenu sur la crête, il vit une plaine désolée et, sur un petit monticule, une tente ; il franchit l'espace qui l'en séparait..... et alors, le plus navrant des spectacles s'offrit à sa vue.

La tente était à demi renversée sur son unique montant, et l'on ne pouvait parvenir à en soulever la toile raidie par la glace ; il fallut la fendre à coups de couteau. Près de l'ouverture gisait, la tête pendante, une forme cadavérique ; sa mâchoire tombait, ses yeux ouverts étaient fixes et vitreux, les jambes restaient inertes ; à l'opposé était un pauvre être, vivant à coup sûr, mais sans mains ni pieds ; une cuiller était attachée au moignon de son bras droit. Deux autres individus, assis par terre, au milieu de la tente, venaient de décrocher une gourde de caoutchouc attachée au montant, et en versaient le contenu dans une tasse d'étain. En face, accroupi sur ses



Le plus navrant spectacle s'offrit à leurs yeux.—Page 301, col. 3.

État-Unis, ce fut une consternation générale : on se représenta le lieutenant Greely quittant sa station le 1^{er} septembre 1883, gagnant l'île Littleton et n'y trouvant, au lieu du détachement qui devait l'y attendre, que des provisions très insuffisantes pour l'hivernage ! Qu'allait-il devenir ? Et pourtant, impossible de songer à lui porter secours avant le retour de l'été !

Ce ne fut que le 29 mai suivant que les deux navires, *Bear* et *Thétis*, luttant d'adresse et d'énergie, parvinrent à franchir le mur de glace qui fermait la route vers le Nord. Mais quand ils arrivèrent à l'île Littleton, ils n'y trouvèrent personne : Greely n'y étant point venu.

Aussitôt des détachements furent mis à terre pour explorer la côte, et ses efforts étant demeurés stériles, déjà les deux navires se disposaient à repartir, quand accourut hors d'haleine un des

genoux, se tenait un homme brun, portant une longue barbe inculte, enveloppé dans une robe de chambre sale, déchirée, avec un petit bonnet rouge sur le haut de la tête; ses yeux étaient brillants et hagards.

—Qui êtes-vous? lui demanda le commandant.

L'homme le regarda d'un air hébété et ne répondit pas.

L'officier renouvela sa question :

—C'est... c'est le major... Greely... fit-il.

—Greely! s'écria le commandant; Greely! est-ce possible?... Est-ce vous?

—Oui, répondit l'infortuné d'une voix brisée, et haletant à chaque mot; oui, et sept de nous vivent encore... Nous sommes là... mourant en hommes... j'ai fait ce que j'ai pu... ..

Puis il rebomba épuisé.

C'était, en effet, tout ce qui restait de cette expédition; et la scène était vraiment l'image même de la misère et de la désolation. Le sol était couvert de vêtements en loques et de sacs de campement dans lesquels les malheureux venaient de passer tout leur temps d'hivernage; il n'y avait plus sous la tente d'autre nourriture que deux ou trois tasses d'une gelée noire, épaisse, répugnante, obtenue en faisant bouillir des lanières découpées dans les vêtements de peau de phoque; la gourde de caoutchouc ne contenait que deux ou trois cuillerées à thé d'eau-de-vie: c'étaient les derniers; elles s'épuisaient au moment même où le commandant était entré; évidemment, ces hommes n'avaient plus que quelques heures à vivre.

Le commandant fit aussitôt chercher des provisions à bord; entre temps on distribua aux affamés le pain et le pemmican dont on était muni; rien de plus lamentable que l'aspect de ces malheureux qui, ne pouvant se tenir debout, restaient accroupis sur les genoux et tendaient les mains d'un air suppliant pour obtenir une nouvelle distribution d'aliments! Mais on comprend avec quels ménagements il fallait procéder.

Quand ils furent un peu reconfortés, on les transporta à bord; et l'on apprit alors les souffrances inénarrables par lesquelles venaient de passer ces martyrs de la science. Dix-huit d'entre eux, sur vingt-cinq, avaient succombé; et parmi les victimes, se trouvait le seul Français de l'expédition, Pavy, dont le rôle avait été des plus actifs et le dévouement sans bornes.

Les lecteurs comprendront, sans doute, avec quelle émotion nous avons entendu retracer, par le comte de Bizemont, à la Société de Géographie, de Paris, toutes les phases de ce drame poignant, et de quels applaudissements chaleureux nous avons salué la remise de la médaille d'or au brave et vaillant brigadier-général, l'explorateur américain Greely.

ALPHONSE BURDO.

LA RUE DU FROID-MORTEL

N'ai souvenance qu'en la bonne ville de Tours, dont fut évêque le grand saint Martin, de glorieuse mémoire, est une rue étroite et moult, enfoncée entre les arcades gothiques de la vieille cathédrale et les hautes murailles du palais de l'archevêque. (*)

Or, ne sauriez croire combien en cette rue souffle un vent violent et glacé qui fait pénétrer rude froidure et maint frissons dans les membres, malgré pourpoints épais et lourds manteaux. Aussi, les joyeux étudiants de la bonne ville avaient-ils donné en un jour de liesse, à la rue où souffle ce vent, le nom de rue du Froid-Mortel.

Addoneques, ayant interrogé sur l'origine de ce vent, certain vieux et saint chanoine du chapitre de la cathédrale, qui avait étudié les us et coutumes du dit chapitre et parcouru force nombreux registres et parchemins, voici ce qu'il me dit à ce sujet :

A une époque très reculée, la vieille cathédrale et son saint chapitre étaient plongés dans un paix profonde. Bourgeois et manans, chevaliers et vassaux, se pressaient sous les voûtes saintes pour chanter les louanges du Très-Haut, tandis que les bons chanoines vivaient tranquillement au chapitre, quittant seulement leur paisible de-

(*) Actuellement la rue du Cardinal Fleury.

meure pour aller chanter nones ou matines, ou afin de se réunir pour les délibérations paroissiales et d'office.

Or, il advint qu'un jour, messire Satanus parcourant le monde, et l'on dit qu'il le fait depuis que notre mère Eve, de piteuse mémoire, eut goûté le fruit défendu avec moult imprudence et faiblesse, messire Satanus donc, s'adonna à traverser la bonne ville de Tours qui oncques ne l'avait jamais vu ni ouï; et certes, il n'était pas venu seul, car il traînait derrière lui force diables, ses capitaines (que sainte Marie la douce Vierge confonde!) et il était aussi accompagné des maux cuisants et des tourments douloureux qui affligent les pauvres mortels, tels que maladies cruelles, pestes et lèpres brûlantes, et autres calamités dont on n'avait jamais encore ouï parler; et avec lui aussi marchaient la Famine aux lèvres pâles, la Guerre, portant dans une outre sanglante les larmes des mères, et la triste Chicane.

Or, messire Satanus était grandement émerveillé, admirant quelle paix régnait en la douce ville de Tours; et il était justement à en exprimer son mécontentement à messire le Vent des Froides Tempêtes, l'un de ses plus fidèles et aimés capitaines, quand il vint à passer dans la rue dont j'ai parlé.

Or, à ce même instant, le chapitre était assemblé et les huis en étaient par hasard restés ouverts. Messire Satanus voulut voir ces pieux chanoines, que, seuls dans l'Eglise il ne connaissait point, et, prenant les devants, il ordonna à ceux de sa troupe de poursuivre leur chemin, sauf toutefois le Vent des Tempêtes, auquel il recommanda de l'attendre à la porte.

Mais, ajoutent les vieilles chroniques, tant trouva le sire cornu de résistance à vaincre, et tant maille à démêler avec les saints chanoines, que nul oncques ne le vit plus sortir depuis, et que messire le Vent des Froides Tempêtes est toujours demeuré piteusement à l'attendre sur la rue jusqu'à notre époque.

Et voilà pourquoi, en icelle, souffle encore cette brise glacée qui navre le cœur des passants.

J. Colomier

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS



M. FRANK TESSIER

Nous avons aujourd'hui le plaisir de présenter à nos lecteurs le portrait de M. Frank Tessier, l'un de nos plus distingués compatriotes de la ville de Cohoes, N. Y.

M. Tessier est né à Verchères, P. Q., le 28 février 1848, de Pierre Tessier, cultivateur, et de dame Louise Dansereau. En 1856, il émigra aux

Etats-Unis avec ses parents, qui allèrent s'établir à Cohoes, N. Y.

Dès son arrivée en cette ville, le jeune Tessier fréquenta les écoles de district, où il se fit remarquer par son travail, son activité et ses grands talents.

Après être sorti de l'école, notre ami se révéla bientôt comme travailleur infatigable et patriote dans la force du terme. Chaque année, on le vit travailler avec un zèle ardent à réunir nos compatriotes à l'ombre de la bannière nationale. Il prit une part active à la plupart de nos Conventions, ainsi qu'à tous les autres mouvements tendant à l'avancement moral des Canadiens des Etats-Unis.

Il joignit la société Saint-Jean-Baptiste de Cohoes, dont il fut le digne président pendant quatre ans;—il en est encore actuellement président honoraire et trésorier. Inutile de dire qu'il a largement contribué au succès de cette belle association qui est aujourd'hui l'une des sociétés les plus riches et les plus prospères des Etats-Unis.

Ce qui prouve la grande popularité de M. Tessier à Cohoes, c'est qu'en 1877 il fut élu *Supervisor*, par une forte majorité, pour représenter l'un des quartiers de la ville, au conseil du comté d'Albany. Et aujourd'hui, on nous apprend qu'un grand nombre de ses amis, parmi lesquels on compte plusieurs des citoyens les plus importants de la ville de Cohoes, ont l'intention de le prier de se laisser porter candidat, aux prochaines élections, à la charge de député à la législature d'Albany.

En 1877, M. Tessier épousa Mlle Rochelle Michaud.

A MADEMOISELLE AZILDA M.....

SONNET

Puisque le ciel vous fit bonne, charmante et douce
Et que sur votre front, lys d'amour humecté,
Le flot des passions, comme un vent sur la mousse,
Glisse sans en ternir l'éclat et la beauté;

Puisque par la douleur ma pauvre âme s'émeusse;
Que je suis trop souvent d'affreux rêves hanté;
Et que sur le chemin où le destin nous pousse
Je n'ai foi maintenant qu'en votre charité.

Dites, le voulez-vous, que nous marchions ensemble,
Comme des passereaux qu'un même toit rassemble,
Heureux et souriants, et la main dans la main.

Nous mettrons en commun, âme, pensée et joie.
Et si dans l'avenir le malheur nous coudoie,
Nous saurons bien, à deux, lui barrer le chemin.

UN AMI

SAINT LOUIS ENFANT, DONNANT DES AUMONES

(Voir gravure)

Nous avons vu avant qu'il ne fût exposé, le tableau de M. Lesur, *Saint Louis enfant, distribuant des aumones*, et nous n'avions pas hésité à en préparer la gravure.

Depuis, le jury du Salon lui a accordé une médaille, enfin une bourse de voyage a été attribuée à son auteur. Nous aurions pu devancer tous ces jugements favorables en mettant plus tôt l'œuvre en lumière, nous n'en sommes pas moins heureux de n'avoir plus qu'à les sanctionner par la grande publication du *MONDE ILLUSTRÉ*.

M. Lesur n'en est qu'à son coup d'essai, car c'est le premier grand tableau qu'il met sous les yeux du public, il y a trop réussi pour ne pas en être fier. Puissent tous ces encouragements stimuler son ardeur et puisse son talent naissant tenir tout ce qu'il promet.

Celui qui bâtit sa maison avec l'argent des autres ne prospérera point.—FRANKLIN.

La nationalité n'est pas seulement dans l'originalité des mœurs et des manières, dans la langue, dans la religion; elle est encore beaucoup dans la chronique d'un peuple, dans ses légendes, dans ses traditions, ses souvenirs. Elle existe aussi dans tout ce qui le distingue. La gloire de ses hommes d'élite rejaille sur la patrie.—L. O. LETOURNEUX.

USAGES ET COUTUMES

Coutumes pittoresques du mariage (anciennes et modernes)

Le mariage antique : L'union des mains était de rigueur dans les cérémonies du mariage, en Perse et en Assyrie. Mais la Bible ne mentionne pas l'anneau. C'est la légende qui raconte que saint Joseph donna à la Vierge une bague d'alliance ornée d'une améthyste. — Le jour où l'on fixait les noces, le jeune Romain envoyait à la vierge, que sa famille lui avait choisie pour épouse, un anneau comme symbole de fidélité. L'or était le métal employé ; mais, du temps de Pline, on faisait aussi des anneaux de fer, pour dénoter la solidité du contrat, et on les ornait d'un diamant. Comme aujourd'hui, cette bague était portée au quatrième doigt de la main gauche. Elle n'était pas toujours unie, elle portait souvent une devise, une clef, par exemple, qui signifiait l'autorité et la responsabilité d'une femme dans la maison de son mari.

Quand on célébrait, dans l'ancienne Rome un mariage entre deux familles patriciennes, un pain de froment et d'orge était solennellement goûté par les deux époux, en présence d'un prêtre de Jupiter et de dix citoyens servant de témoins. Les enfants nés du mariage, où cette cérémonie avait été observée, étaient investis de certains droits et privilèges, car c'était le plus haut et le plus sacré des rites du mariage. Les Romains avaient sans doute emprunté cette coutume à l'Asie.

Les jeunes fiancées païennes se rendaient Diane propice, — Diane, déesse de la virginité, — l'apaisaient par des offrandes de gâteaux.

Ovide raconte qu'on n'aimait pas à se marier en mai, ce mois portait malheur aux épousées. Marie Stuart, qui s'est mariée à Bothwell, le 16 mai 1567 ; Henriette de France, qui a épousé Charles Ier d'Angleterre en mai 1625 ; Marie-Antoinette, qui se maria en mai 1770, ont-elles eu connaissance de cette superstition antique ?

Juin était considéré, chez les Romains, comme le mois heureux pour contracter le mariage.

Les guirlandes d'épousailles était faites de verveine, dans l'ancienne Rome, et cueillies par la fiancée.

L'aubépine servait à composer les couronnes des épousées d'Athènes. En Grèce, la mariée était conduite en litière, à la maison de son époux, assise à son côté, et ayant à sa gauche le garçon d'honneur. A Rome, c'étaient deux jeunes garçons qui menaient la jeune femme chez son mari. Ils étaient suivis d'une matrone, dont la mission consistait à faire agenouiller les deux époux à l'autel des dieux lares.

Leurs amis leur envoyaient des couronnes de houx, en signe de félicitations, et des guirlandes de persil et de rue, pour les préserver de l'influence des mauvais esprits.

ANN SEPH.

LE JUGE ET LE DIABLE

LÉGENDE

Dans une ville d'Allemagne, il y avait un homme nommé Schwarz qui possédait des coffres pleins d'or et d'argent, et qui était sidur envers

les pauvres, si vicieux, si méchant, qu'on s'étonnait que la terre ne l'eût pas encore englouti. Cet homme exerçait les fonctions de juge et, dans cette noble charge, commettait toutes sortes d'iniquités.

Un matin, il sortit pour aller voir ses vignes et, chemin faisant, rencontra le diable vêtu comme un seigneur. Schwarz lui fit un grand salut et lui demanda poliment qui il était et d'où il venait.

— Vous me demandez qui je suis, répondit l'inconnu, sachez donc que je suis le diable.

— Hum ! reprit le juge, que viens-tu faire ici ?

— C'est aujourd'hui, dans votre ville, jour de marché. J'y viens prendre tout ce qui me sera sérieusement donné.

— Soit ! reprit le juge, fais ta besogne. Je n'ai nulle envie de t'en empêcher. Mais je veux t'accompagner, pour voir ce qu'on te donnera.

— Tu ferais mieux de ne pas assister à ce spectacle.

— Je veux voir comment tu prends ce qu'on te donne. Je le veux absolument. dût-il m'en coûter la vie.

— Eh bien allons !

Tous deux se dirigèrent alors vers la place du marché, où il y avait une quantité de gens, achetant ou vendant. Tous s'inclinèrent devant le juge redouté et devant l'étranger qui l'accompagnait.

Près d'eux passe une paysanne conduisant un veau rétif qui tirait sur sa corde, courait à droite et à gauche et fatiguait tellement la pauvre femme que, dans un accès de colère, elle s'écria :

— Ah ! méchant animal, que le diable te prenne !

— Entends-tu ? dit le juge à son infernale compagnon, prends ce veau. Il est à toi.

— Non, répond le diable. Il n'est point sérieusement donné. Si je le prends, cette femme le regretterait longtemps.

Schwarz et son compagnon continuent à cheminer au milieu de la foule et rencontrent deux ouvriers qui se disputaient avec fureur. L'un d'eux, après avoir accablé d'injures son antagoniste, lui dit :

— En voilà assez, que le diable t'emporte !

— Prends ce vigoureux garçon, dit le juge ; tu vois comme il t'est donné.

— Ah ! répliqua le diable, celui qui semble ainsi me le livrer lui est très attaché. En ce moment la colère et l'ivresse l'aveuglent. Mais s'il venait à le perdre, il en aurait un profond chagrin.

Tout à coup une vieille femme, dont les vêtements annoncent la pauvreté, dont la figure pâle et maigre révèle une profonde douleur, s'arrête en face du juge et s'écrie :

— Malheur à toi ! malheur à toi ! Tu es riche, et moi je suis pauvre : tu m'as enlevé mon unique vache, qui était ma dernière ressource. Je n'avais fait aucun mal, et tu m'as réduite sans pitié à la plus affreuse misère. J'invoque la justice du ciel ; je la prie de te punir de tes iniquités ; je demande que le diable emporte ton corps et ton âme en enfer.

— Ah ! cette fois, dit le diable en se tournant vers le juge, voilà une parole sincère, un vœu du cœur. Je prends ce qui m'est si bien donné.

A ces mots, il saisit de ses deux griffes le juge par le col et disparaît avec lui.

LES PREMIER SOINS

LE CRACHEMENT DE SANG

Symptômes.—Toux, sentiment de chaleur dans la poitrine et de refroidissement aux extrémités, difficulté de la respiration, évacuation plus ou moins abondante de crachats mélangés de sang et d'air, tandis que le sang provenant d'un vomissement est noirâtre et non aéré.

En attendant le médecin.—Débarasser le malade des vêtements qui peuvent gêner la respiration, le faire asseoir sur un lit ou sur une chaise, dans l'immobilité et le silence le plus absolu. Renouveler l'air, appliquer des compresses d'eau vinaigrée sur le front, faire boire de l'eau fraîche, sinapismes aux mollets, sur la poitrine, entre les deux épaules.

LE BON CONSEILLER.

CONNAISSANCES UTILES

On nettoie les clefs d'un piano en les frottant avec un peu d'acool au moyen d'un linge doux.

Le rhumatisme.—Un moyen bien simple de guérir le rhumatisme est celui-ci. On prend une pinte de lait un peu chaud et on y met un once d'alun qui forme du lait caillé et du petit-lait. On applique le petit-lait sur les parties du corps atteintes de rhumatisme. Le lait caillé est tenu chaud et on en fait des cataplasmes qu'on applique après que le petit-lait est devenu froid.

Perdrix braisées.—Plumez, videz et flambez les perdrix : retroussiez leur les pattes dans le corps, piquez-les de gros lard et enveloppez-les de bardes de lard et d'émincés de veau. Foncez une brasière de bardes de lard, de parures de viande, carottes, oignons, bouquet de persil : mettez-y les perdrix assaisonnées de sel, poivre, clous de girofle ; mouillez avec du vin blanc et du bouillon et faites mijoter pendant une heure. La cuisson faite, dressez les perdrix sur un plat ; passez le fond de cuisson, dégraissez-le ; exprimez dessus le jus d'un citron et masquez-en les perdrix.

Charlotte russe.—Prenez un moule uni, garnissez le fond et les côtés de petits biscuits (dits doigts d'éponge) bien serrés les uns contre les autres ; versez au milieu une crème fouettée faite ainsi : mettez dans une terrine une pinte de crème très douce, six onces de sucre, plein une cuillerée à thé de gomme adragante, quatre blancs d'œufs et un parfum quelconque, vanille, essence de café, eau de fleurs d'oranger, etc., etc... fouettez avec une fourchette ou une verge à battre les œufs. Quand la crème a suffisamment monté, versez-la dans le moule garni de biscuits ; Renversez sur un plat, enlevez le moule et servez.

CHOSE ET AUTRE

—Petit Pierre, a peur d'un troupeau de bœufs qui passe sur la route. Son père, pour le rassurer, lui dit : " Mais tu en mange, cependant. " " Oui, papa, mais ceux-là ne sont pas assez cuits. "

—Un forçat disait dernièrement qu'on l'avait mis en prison pour mal-honnêteté, et cependant il est tous

les jours forcé de tailler des morceaux de carton pour être placés entre les semelles des souliers à bon marché manufacturés dans le baigne, et qu'on vend ensuite comme faits entièrement de cuir au public dupé.

—Il n'est pas permis, en Russie, de se marier, pour un garçon avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans, et pour une fille 16 ans. Un homme qui dépasse 80 ans et une femme qui a plus de 70 ans ne peuvent pas contracter mariage. Les mariages en quatrième nocces sont illégaux. On permet aux prêtres de se marier une fois. Les mariages secrets sans témoins, sont invalides.

CHAPEAUX!

Demandez à voir l'assortiment considérable de

LAINAGES,

Tels que Châles de choix, Capelines élégantes et articles de tous genres.

Manchons en peluches tous nouveaux fait sur commande.

Etoffes à robes, la fureur du jour à New-York et très appréciées à Montréal.

Les femmes élégantes sont surtout priées de visiter nos salons.

Nos prix ont été spécialement réduits afin de diminuer notre stock.

Nous invitons les DAMES de ne pas manquer de faire des achats exceptionnels, surtout en fait de

MANTEAUX,
MANCHONS,
CHAPEAUX,
LAINAGES,
ETC., ETC.

Mlle CHAMPAGN,

1648, RUE SAINTE-CATHERINE

Rhumes, Toux, Asthme, Oppressions,

ETC., ETC.,

Guéris infailliblement par l'usage de

L'Elixir Pulmonaire Balsamique

PRÉPARÉ PAR

PICAULT & CONTANT

[PHARMACIENS

1475—RUE NOTRE-DAME—1475

GASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

AMELIORATION!

A la demande d'un grand nombre de personnes, nous venons d'ouvrir un dépôt de la célèbre EAU DE ST-LION chez M. A. Lefebvre, No 1834, rue Sainte-Catherine, où l'on pourra toujours s'en procurer au verre, par une pompe automatique et hydraulique, au prix modique de trois cents le verre.

E. MASSICOTTE & FRERE.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 341.—MOT GARRÉ CRYPTOGRAPHIQUE

(Édipes éclairés de nos gais jeux d'esprit,
Vous qui lisez le grec et le sanscrit,
A qui l'aura déchiffrée
Le premier sera fait
Un présent coquet,
Donc à l'ouvrage
Mettez-vous.
Courage
Tous.

J5dj c2d fh4c34h k2lk jkh53k v5tk
T4h 2hd4 b4 vn2dk t4 s4h4j.
Kh23j 4jk w5ht4 f5h b4 c5b5t4
4k s2d453k d2j h44j 12h4j.

No 342.—ENIGME

Entre tous les serpents, il en est un que la
terre n'a pas engendré, que nul n'égale en rap-
idité, nul en fureur.

Il s'élançe sur sa proie avec une voix formi-
dable; extermine, dans un accès de rage, le
cavalier et sa monture.

Il aime les plus hautes cimes: ni serrure,
ni verrou ne peut préserver de son attaque;
une armure... l'attire.

Il brise en deux, comme de minces épis,
l'arbre le plus fort; il peut broyer l'airain
quelque épais et dur qu'il soit.

Et ce monstre jamais n'a menacé deux fois,
mais il expire dans son propre feu; dès qu'il
tue, il est mort.

SOLUTIONS :

No 339.—Le mot est : Lin ou Chauvre.
No 340.—Le mot est : Cou-rage.

ONT DEVINÉ :

Mlle Amanda Blondeau, Alphonse Légiaré,
Mme Frédéric Juneau, Québec; Mlle Amanda
Mourette, J. L. A. Méreier, E. E. Samson,
J. Morin, Mlle E. Chiquet-Mais, Mlle J. Lan-
glois, Montréal; Albertine, Côteau, Landing;
Mlle Flore Gélinas, Yamachiche.

SIROP

Anti - Bronchite

C'est le vrai spécifique pour les personnes
attaquées des Bronches. Il dégage infaillible-
ment et aisément le foie et les poumons; fait
expectorer sans effort, même sans tousser, et
ne fatigue aucun organe.

PRÉPARÉ ET VENDU PAR

AJ F. BRUNETTE
2461, rue Notre-Dame, Montreal

A tous ceux qui ne croient pas

AUX PROPRIETES DE

L'EAU SAINT-LEON

QUÉBEC, 14 OCTOBRE, 1887.

A la Compagnie d'Eau St-Léon,

M. SIEURS.—J'ai souffert pendant cinq ans
du Rhumatisme, de la Goutte, et j'ai employé
un grand nombre de remèdes, mais sans pou-
voir obtenir de soulagement, lorsqu'enfin je
commençai à faire usage de L'EAU MINÉ-
RALE DE SAINT-LEON, nouvellement
puisée des sources. J'ai trouvé que c'était un
excellent remède; elle m'a donné une complète
satisfaction. Je conseille vivement aux autres
de l'employer pour ces sortes de maladies.

L. A. BOISVERT,

Propriétaire du Restaurant Commercial,
Président de l'Association des hôteliers
licenciés de Québec

Signé d'un mot,
OWEN MURPHY, M. P., J. P.

Cette eau célèbre est vendue par tous les
pharmaciens et épiciers à 25 cts le gallon.
En vente aussi en gros et en détail au

DÉPÔT CENTRAL :

No 54, PLACE VICTORIA,
A. POULIN, Gérant.

AUX ANNONCEURS

Pour \$20, nous publions une annonce de
dix lignes dans un million de numéros des
principaux journaux américains et cette publi-
cation aura lieu dans un délai de dix jours. Ce
prix établit le taux à un cinquième de cent la
ligne pour mille de circulation!

Cette annonce paraîtra dans un seul numéro
de chaque journal et, par conséquent, passera
sous les yeux de un million d'acheteurs de dif-
férents journaux; — ou cinq millions de lec-
teurs. S'il est vrai, comme on l'a déjà dit, que
chaque journal acheté est lu par au moins cinq
personnes en moyenne. Dix lignes font environ
75 mots. Adressez votre annonce et chèque.
ou envoyez 30 cents pour un livre de 176 pages,
GEO. P. ROWELL & CO, 10 SPRUE ST.,
New-York.

Specialites de la nouvelle maison

DUPUIS & LABELLE

DEPARTEMENT DES DAMES :

Modes Françaises, Anglaises, Américaines. Etoffes à Robes et à Manteaux de la der-
nière nouveauté.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS :

Tweeds, Draps, Tricotés Français, Anglais, Écossais dans les patrons les plus fashion-
nables. Tailleurs et Modistes de première classe. Tapis, Prélarts, Nets à Rideaux, ainsi que
toutes garnitures de maison, à un seul et bas prix, à la nouvelle Maison

DUPUIS & LABELLE

Coin des rues Sainte-Catherine et Jacques-Cartier, en face de la Banque d'Épargne



ALIMENT CONCENTRE EST CONSENUE

DANS LE

JOHNSTON FLUID BEEF

LE GRAND FORTIFIANT

ETRENNES! ETRENNES!!

Le plus beau choix de Livres d'Étrennes et d'Articles de Fantaisie se trouve à la Librairie

C. O. BEAUCHEMIN & FILS,

256-258, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL

Livres illustrés, Albums d'Images en grande variété, Livres de Piété, reliures riches. Articles
Religieux, Chapelets, Médailles, Médillons et Croix. — Albums pour photographies. Albums
à Autographes, Sacs pour Dames (Satchels). Flacons pour parfums, garnitures pour gants
et mouchoirs (dernières nouveautés parisiennes), etc. — On répond, par retour de la maille, à
toute demande de renseignements.

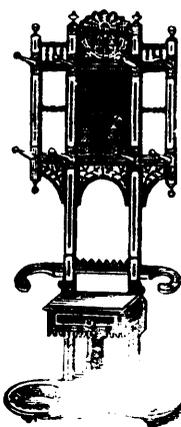
DEMANDEZ NOS CATALOGUES DE LIVRES D'HISTOIRES

HENRI LARI

PHOTOGRAPHE,

18 - RUE SAINT-LAURENT - 18

MONTREAL



Meubles de fantaisie pour les Fetes

Meubles pour Salons en groupes de 3 à 6 morceaux,

Chaises en bois plié de Vienne (Autriche).

Chaises en jonc de Chine, nouveaux genres.

Tables, Escritoirs, Tabourets, etc., etc.

—CHEZ—

Wm. KING & Co.,

NO 652, RUE CRAIG

On demande des Agents Etablie en 1870.

POUR PLACER DES

Articles de Pépinière Canadienne

Des hommes honnêtes et courageux, âgés de 25
ans et plus, pourront se procurer de
l'ouvrage pour les

DOUZE MOIS PROCHAIN.

Expérience inutile. On donne tous les rensei-
gnements nécessaires, nous prenons à
SALAIRE FIXE et nous payons
les dépenses. Adresse (donner
âge et envoyer photogra-
phie)

STONE & WELLINGTON.

242, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

J. W. BEALL, Gérant.

Arrangements spéciaux.

Pépinières : Ponthill, Ont. Établies en 1842
465 acres, les plus grandes pépinières du Ca-
nada.



Nous avons le plaisir d'an-
noncer que nous avons tou-
jours en magasin les articles
suivants :

Les triples extraits culi-
naires concentrés de JONAS
Huile de Castor en bou-
teilles de toutes grandeurs.
Moutarde Française. Gly-
cerine, Colofortine.
Huile d'Olive en 4 pintes,
pintes et pots.
Huile de Foie de Morue,
etc., etc.

HENRI JONAS & Co

10-RUE DE BRESOLES-10

ATISSES DESSEURS) MONTREAL

CHEZ S. A. DE LORIMIER

(SUCCESSEUR DE KEMP)

Corps et Caleçons en laine de 50 cts en mon-
tant. Chaussettes en mérinos ou en laine ex-
tra, valeur 25c. Chemises faites à ordre.

1700, rue Notre-Dame, 2me porte de
l'église Notre-Dame

Loterie Nationale!

Les tirages mensuels ont lieu
le troisième mercredi de
chaque mois

\$60 000

SERONT TIRÉS

LE 15 FEVRIER PROCHAIN

COUT DU BILLET :

PREMIÈRE SÉRIE..... \$1.00

DEUXIÈME SÉRIE..... 0.25

Demandez le Catalogue des prix

S. E. LEFEBVRE,

Secrétaire

No 19, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

SAVONS MEDICINAUX
DU

Dr V. PERRAULT

Ces savons qui guérissent toutes les Maladies
de la Peau sont aujourd'hui d'un usage gé-
néral; les médecins les recommandent à leur
patients, et des milliers de certificats attestent
leur efficacité.

Des cas nombreux de démangeaisons, dartres,
Rifle, Hémorrhoides, etc., réputés incurables,
ont été radicalement guéris par l'usage de ces
Savons.

Numéros et Usage des Savons

Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes
sortes.

Savon No 2—Détersif. Est propre à nettoyer
les plaies et les ulcères, et favorise la cicat-
risation.

Savon No 3—Contre les lentes, poux, mor-
pions, etc.

Savon No 4—Pour les ulcères syphilitiques,
chancre, etc.

Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 6—Pour la teigne.

Savon No 7—Pour maladie de la carie.

Savon No 8—Contre les taches de rousse-
ur et le masque.

Savon No 9—Contre les rhumatismes.

Savon No 10—Ce savon est employé pour
faire disparaître la grosse gorge.

Savon No 11—Désinfectant.

Savon No 12—Nous recommandons ce sa-
von d'une manière toute particulière pour le
rifle.

Savon No 13—Pour les crevasses.

Savon No 14—Surnommé à juste titre, sa-
von de beauté, sert à embellir le teint et donne
un beau teint à la figure.

Savon No 15—Dentifrice. Ce savon est de
beau coup supérieur à toutes les pâtes et poudres
pour nettoyer les dents.

Savon No 16—Contre les maux de tête, ma-
ringolins, mouches noires, etc.

Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie
essentiellement contagieuse, disparaît en quel-
ques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18—Pour les hémorrhoides. Ce
savon a déjà produit les cures les plus admi-
rables et cela dans les cas les plus chroniques.

Savon No 19—Pour les animaux. Contre la
gale, blessures, etc.

Ces savons sont en vente chez tous les phar-
maciens. Si votre marchand ou droguiste ne les
tient pas veuillez en envoyer le prix (25cts) à
l'adresse ci-dessous et ils vous seront expédiés
franco, par la maille.

ALFRED LIMOGES, St-Eustache, P. Q.

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 21 janvier 1888

PAULINE

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS—(Suite)

LIII

Il fut convenu en outre que le comte de Guibray amènerait avec lui son chirurgien, qui se trouverait ainsi sur le terrain, prêt à faire un premier pansement en cas de blessure grave.

M. de Guibray prit ensuite congé du vieillard, qui dit à Roland :

—Mon cher baron, si rien ne vous presse, voulez-vous me consacrer une heure encore?...

—J'allais vous demander la permission de ne pas vous quitter si vite... répondit Lascars.

—Ah! murmura Philippe, vous êtes bien un ami véritable! pourquoi vous ai-je connu trop tard!...

Les deux hommes passèrent dans la chambre à coucher de Philippe Talbot, qui se laissa tomber sur un siège avec accablement et reprit, au bout de quelques minutes de silence :

—Vous voyez combien j'avais raison de vous dire, au moment de votre arrivée, que ce chevalier de La Morlière m'était grandement suspect et qu'il me semblait voir en lui un ennemi. C'en était que trop vrai, vous venez d'en avoir la preuve, mais d'où provient sa haine? voilà ce qu'il m'est impossible de m'expliquer! j'ai beau chercher ma raison s'y perd.

—Vous comparez, mon ami, répliqua Lascars, qu'il m'est parfaitement impossible de vous venir en aide sur ce point... il est certain pour moi, d'après votre conduite, que les paroles du chevalier renfermaient une insulte bien grave et bien impardonnable, mais je ne puis deviner quelle est cette insulte...

—Parce que vous ne savez rien du passé... dit Philippe Talbot, vous ignorez même, peut-être, que j'avais un frère...

—Je l'ignorais, j'en conviens... mais je serais tout prêt à jurer sur l'honneur que vous n'avez point eu, vis-à-vis de ce frère, la conduite... un peu cruelle, dont a parlé le chevalier...

—Ne jurez pas! répondit Philippe d'une voix sombre, les accusations de ce misérable La Morlière ne sont point sans fondement... ma conscience m'a reproché plus d'une fois d'avoir été, binon cruel, du moins inexorable... Je fus coupable, peut-être, mais je puis faire valoir pour ma défense des excuses qu'aucun homme juste ne refuse d'admettre...

Un étonnement très bien joué se peignit sur le visage de Lascars.

—Mes paroles vous surprennent, continua le vieillard; elles vous alarment sans doute et déjà

vous craignez d'avoir prêté trop légèrement votre appui à une mauvaise cause...

Lascars fit un geste pour protester. Philippe Talbot reprit vivement :

—Je ne veux pas qu'il reste dans votre esprit un soupçon, un doute, un nuage... je vais me confesser à vous... écoutez-moi, mon ami, et soyez mon juge...

—Je serai pour vous l'auditeur le plus attentif... murmura le baron, mais je n'ai ni le droit, ni la volonté de juger vos actions...

Philippe Talbot, sans tenir compte de ces derniers mots, commença le récit des faits que nous avons entendu Pauline raconter à Lascars pendant la promenade nocturne à laquelle nous avons assisté.

—En m'enlevant le bonheur de ma vie, mon frère Georges n'avait-il pas brisé lui-même les liens qui nous unissaient? N'étais-je pas délié de tous devoirs vis-à-vis de ce frère devenu mon ennemi?...

Telle fut la conclusion du récit de Philippe... Telles furent les interrogations adressées par lui à Lascars.

Ainsi mis en demeure, ce dernier évita de se prononcer d'une façon formelle en ces questions délicates. Sa réponse volontairement un peu va-

de la jeunesse, mais l'expérience et le sang-froid doivent lui manquer absolument.

—J'étais jadis un brillant tireur... reprit Philippe Talbot, l'épée à la main je ne craignais personne et je l'ai prouvé dans plus d'un duel... mais, depuis ce temps, les années sont venues...

—Elles ont glissé sur vous sans laisser leur empreinte... répliqua Lascars; vous êtes fort et droit comme un chêne et vos muscles sont plus que jamais d'un acier de fine trempe.

—C'est vrai, fit le vieillard en souriant, la machine est solide encore, mais faute d'exercice la main se rouille, vous le savez aussi bien que moi.

—Il est facile de la dérouiller... vous avez des fleurets, à l'hôtel, sans doute...

—J'ai des fleurets et des épées de combat...

—Je vous propose un assaut de quelques minutes...

—J'accepte avec empressement...

Philippe Talbot passa dans un des cabinets de toilette attenant à sa chambre à coucher. Il revint avec deux fleurets qu'il prit par la lame pour les présenter à son témoin par la poignée.

Le baron se mit en garde. Philippe Talbot engagea le fer.

Au bout de cinq minutes le vieillard s'arrêta.

—Ah ça mais, mon cher baron, dit-il, il me semble que voilà qui ne va pas mal, et je suis content de moi! franchement, que vous en semble?

—Vous avez, mordieu, grandement raison!... répondit Lascars, vous n'avez rien perdu... vous êtes au moins de ma force, et j'ai la plus parfaite conviction que le chevalier de La Morlière recevra demain matin la sévère leçon qu'il mérite... maintenant, mon ami, ma présence vous est inutile, et je vais prendre congé de vous...

—Déjà?...

—Dans votre intérêt même, il le faut... couchez-vous et dormez... une nuit de calme sommeil, en reposant vos nerfs, vous donnera le coup d'œil juste et la main ferme.

—Avant de songer à dormir, murmura Philippe Talbot, j'ai à m'occuper de choses graves...

—Ces choses, ne pouvez-vous les remettre à plus tard?...

—Non, mon ami, car demain, peut-être, il serait trop tard...

—De quoi s'agit-il donc?

—De mes dispositions dernières... il faut que j'écrive mon testament...

—A quoi bon? vous n'avez rien à craindre, j'en réponds sur ma vie... vous sortirez vainqueur du combat...

—Je l'espère comme vous, mais la vie de l'homme est entre les mains de Dieu... à tout événement, il est bon d'être prêt...

Lascars ne pouvait insister à ce sujet.

Il embrassa très affectueusement Philippe Talbot, et il se retira, en lui disant :

—A demain... j'arriverai le premier...

Dans le petit salon qui précédait la chambre à coucher, il trouva Sauvageon qui, tenant un flambeau à deux branches, se mit en devoir de le précéder à travers la longue enfilade des appartements de réception.

—Je ne puis te parler ici, lui dit-il tout bas, je vais t'attendre dans la rue, à cent pas de la porte



Voilà toute l'histoire, et monsieur le baron en sait maintenant aussi long que moi.—(Page 56, col 1).

gue, ne fut ni une absolution ni un blâme.

—Si les torts que vous vous reprochez sont réels, dit-il en terminant, ils ne relèvent que du tribunal de votre conscience, et personne au monde n'a le droit de vous les jeter au visage... l'agression du chevalier de La Morlière est donc inqualifiable, et le châtement de ce lâche insulteur sera juste...

—Ainsi, demanda Philippe Talbot, presque avec hésitation, vous m'estimez encore?...

—En pouvez-vous douter?

—Vous ne regrettez pas d'être mon témoin?...

—Je considère comme un honneur la marque de confiance que vous m'avez donnée en vous adressant à moi...

—Ah! s'écria le vieillard, vos paroles me font du bien!... elles me soulagent d'un grand poids! j'étais découragé tout à l'heure... sans espoir et sans volonté... maintenant la confiance et l'énergie me reviennent... je veux vivre!... je défendrai ma vie, et je la défendrai bien, je vous jure! Savez-vous si le chevalier de La Morlière est un adversaire redoutable?...

—Je l'ignore... répondit Lascars avec un merveilleux aplomb de mensonge...

Et il ajouta :

—Selon toute apparence il possède la fougue

de l'hôtel, à droite... viens me rejoindre le plus tôt possible...

Sauvageon répondit par un signe de tête affirmatif, et Lascars alla se mettre en faction à l'endroit désigné.

Il n'attendit pas longtemps.

Au bout de cinq minutes à peine, Sauvageon arrivait auprès de lui et murmurait :

—Me voici aux ordres de monsieur le baron...

La rue était sombre; Lascars, par un coup d'œil rapide, s'assura qu'elle était déserte, et que par conséquent personne ne pourrait surprendre le secret de son entretien avec le valet de Philippe Talbot.

—Tu sais ce qui s'est passé ce soir à l'hôtel?... lui demanda-t-il.

—Oui, monsieur le baron, à peu près... j'étais dans la salle à manger, pour le service, quand l'événement est arrivé... mais on a fait sortir les laquais et je n'ai pas vu jusqu'à la fin...

—M. de La Boisière se bat en duel demain matin...

—J'en ai connaissance, et, si je n'étais sûr de rentrer au service de monsieur le baron, après que ma fortune sera faite, j'aurais grand-peur de me trouver demain sans place...

—Tu crois donc que M. de La Boisière succombera?...

—Dame! monsieur le baron, il est bien vieux, ce pauvre monsieur... son adversaire est tout jeune et paraît rager comme le diable...

—Je suis l'un des témoins de ton maître... reprit Lascars.

—Est-ce que monsieur le baron tâchera d'empêcher le duel?... demanda curieusement Sauvageon...

—Non. Ce duel aura lieu, il le faut. Je viendrai demain, à sept heures, chercher M. de La Boisière... Ecoute-moi avec attention, car c'est à ce moment-là que commencera ton rôle.

—Monsieur le baron, je suis tout oreilles...

— Aussitôt après notre départ, tu entreras dans la chambre à coucher... tu verras, selon toute probabilité, sur quelque meuble une enveloppe cachetée, mise bien en évidence, et portant ces mots : *ceci est mon testament*, ou toute autre suscription équivalente... peut-être y aura-t-il des lettres... tu t'empareras de tout cela, en ayant soin de ne pas être surpris...

—Ce sera consciencieusement fait, monsieur le baron peut y compter... faudra-t-il brûler ces papiers?...

—Non, tu les conserveras jusqu'à mon retour, si par hasard M. de La Boisière rentrait avec moi, sain et sauf, tu remettrais toutes choses en place avant qu'il ait eu le temps de regagner sa chambre... Si, au contraire, c'est son cadavre que l'on rapporte, tu quitteras l'hôtel sans rien dire et tu iras m'attendre dans mon logement que tu connais...

—Monsieur le baron n'a pas autre chose à m'ordonner ?

—Non, j'ai seulement à te répéter une recommandation de la plus haute importance.

—Laquelle ?

—Ma fortune et la tienne dépendent de l'adresse et de la prudence dont tu feras preuve demain matin... agis donc de manière à ne donner naissance à aucun soupçon, car, si tu te compromettais sottement, il me deviendrait impossible de rien essayer pour te venir en aide... je ne réussis qu'à me rendre suspect, sans te tirer du mauvais pas, et cette fortune sur laquelle tu peux compter serait à tout jamais perdue...

Sauvageon hocha la tête de l'air d'un homme sûr de lui-même.

—Ah ! murmura-t-il ensuite, monsieur le baron peut dormir sur ses deux oreilles !... Dieu merci, j'ai la main leste et l'esprit subtil... je réponds de la chose...

—C'est bien, répondit Lascars, cette confiance me plaît... elle est d'heureux augure...

Et les deux misérables se séparèrent.

LIV

Lascars désirait arriver à la rue Culture-Sainte-Catherine avant le second témoin, afin de se mêner, avec le vieux Talbot, un dernier entretien particulier, mais des incidents inattendus vinrent contrarier ses projets; le fiacre qui l'amenait se

vit arrêté et retardé à deux ou trois reprises par des embarras de voitures, et au moment où ce fiacre entra dans la cour de l'hôtel, le carrosse de Guibray s'y trouvait déjà depuis quelques minutes, à côté du carrosse tout attelé de Philippe Talbot.

Sous le vestibule, Sauvageon salua Lascars, et lui dit :

—M. de La Boisière est dans sa chambre à coucher... il attend monsieur le baron...

Roland traversa vivement les pièces de réception et rejoignit le vieillard qui causait avec M. de Guibray et avec le chirurgien amené par ce dernier.

—Suis-je en retard ? demanda-t-il en serrant les mains de Philippe Talbot qui répliqua :

—Pas encore tout à fait, mon cher baron, mais nous avons hâte de vous voir, car il ne nous reste que juste le temps de nous rendre à Vincennes, et pour rien au monde je ne voudrais me laisser précéder, sur le terrain, par mon adversaire.

Lascars expliqua en quelques mots les motifs de son inexactitude involontaire; tout en parlant il promenait ses regards autour de lui avec une profonde attention.

Au bout d'une ou deux secondes d'examen, il eut à réprimer un léger tressaillement : il venait de découvrir, placée bien en vue sur un petit bureau de marqueterie, une large enveloppe portant, tracés d'une main ferme, les quatre mots sacramentels :

CECI EST MON TESTAMENT

—Messieurs, je suis à vos ordres... dit Philippe Talbot, nous partirons quand il vous plaira... les épées sont dans mon carrosse...

Lascars, M. de Guibray et le chirurgien sortirent les premiers; le maître du logis les suivit après avoir refermé la porte de la chambre à coucher.

Sauvageon se trouvait sous le vestibule, comme au moment de l'arrivée. Ses yeux interrogèrent Lascars qui lui répondit par un mouvement de tête tout à la fois affirmatif et impérieux.

Un valet de pied tenait ouverte la portière du carrosse.

—Montez, messieurs, reprit le vieillard.

Puis, avant de prendre place à son tour, il ajouta en s'adressant au cocher, ventru et rubicond, qui faisait ployer le siège sous le poids de sa rotondité imposante :

—A Vincennes, et brûle le pavé !

Les chevaux partirent au grand trot.

Le trajet de la rue Culture-Sainte-Catherine à l'entrée du bois de Vincennes, s'effectua avec une vitesse prodigieuse.

Au moment où le carrosse s'arrêta et où nos quatre personnages en descendirent auprès de la grille indiquée comme lieu de rendez-vous, le chevalier de La Morlière et ses témoins n'avaient point encore paru; d'ailleurs il n'était guère que huit heures moins un quart.

—Nous sommes les premiers, messieurs, dit Philippe Talbot en souriant, et j'en suis ravi; car en matière de duel, je pense qu'il vaut mieux attendre pendant une heure, que de se faire attendre pendant cinq minutes.

—Vous êtes dans les bons et vrais principes, monsieur... répliqua le comte de Guibray, Richelieu n'aurait, sans doute, ni mieux pensé, ni mieux parlé !...

Philippe Talbot salua le comte pour le remercier de la courtoisie et du bon goût de ce compliment, puis, prenant le bras de Lascars, il l'emmena à quelques pas, en murmurant à son oreille :

—Venez, mon cher baron, et causons à ciel ouvert, puisque mon adversaire a la galanterie de nous en laisser le temps. J'ai beaucoup de choses à vous dire... et, d'abord, regardez moi bien en face.

Lascars, très surpris de cette prière, fit ce que lui demandait le vieillard.

—N'êtes-vous pas étonné, mon cher baron, continua ce dernier, de me voir un visage si calme et même, je crois, si joyeux, au moment où peut-être, il ne me reste pas un quart d'heure à vivre ?

La figure de Roland exprima, sans doute, quelque hésitation, car le vieillard se hâta d'ajouter :

—Surtout, parlez franchement et sans réticences.

—Non, je vous l'affirme, répondit Lascars, je n'éprouve aucun étonnement... Si vous êtes calme et même joyeux, mon ami, c'est que vous avez la conviction, comme je l'ai moi-même, que la rencontre qui s'apprête ne saurait vous être funeste.

Philippe Talbot secoua la tête.

—Ce n'est point cela, dit-il, vous êtes à cent lieues de la vérité.

—Alors, puisque je devine mal, éclairez-moi, je vous en prie.

—J'ignore quelle sera l'issue du duel, reprit Philippe Talbot, et je ne préjuge rien, mais j'accepte sans effroi l'idée même d'un dénoûment fatal pour moi seul, parce que, grâce à ce duel, je me trouve en ce moment plus heureux que je ne l'étais depuis bien des années... Si brave que l'on soit, vous devez le savoir, on dort mal quand on va jouer sa vie... Pendant la longue veillée de cette nuit, une révolution s'est faite en moi, j'ai laissé parler la voix de ma conscience que j'étouffais depuis longtemps... j'ai écouté ce que me criait cette voix, j'ai suivi ses conseils et j'ai fait en sorte de réparer, autant que cela pouvait encore dépendre de moi, le mal dont je me suis reconnu coupable.

—Que voulez-vous dire ? demanda vivement Lascars, très agité par ces paroles, dont il lui semblait deviner en partie le sens obscur et énigmatique.

—Je vais vous l'apprendre... répondit le vieillard.

Lascars attendait, en proie à une émotion et à une anxiété prodigieuse.

Au moment de continuer, Philippe Talbot prêta l'oreille.

—Il me semble, dit-il, que j'entends le roulement d'une voiture.

—Vous ne vous trompez pas... mais parlez, parlez vite.

—C'est sans doute le chevalier de La Morlière, le temps nous manque en ce moment pour un plus long entretien, si je survis, je vous expliquerai tout... si je succombe, vous trouverez dans mon testament l'explication que je ne puis vous donner moi-même.

—Dans votre testament ! s'écria Lascars.

—Oui. Vous le trouverez sur un des meubles de ma chambre à coucher. Quoique je ne sois pour vous un ami bien nouveau, j'ai cru pouvoir compter aveuglement sur la sincérité de votre affection... C'est vous que j'ai nommé mon exécuteur testamentaire... Vous acceptez, n'est-ce pas ?

—Certes, j'accepterais en cas de malheur, mais vous vivrez, mon ami ! vous vivrez... j'en ai la confiance et la certitude.

—Je l'espère aussi, mais il faut tout savoir... le contenu de ce testament augmentera, je l'espère, l'estime que vous m'accordiez... vous y verrez la réparation d'une grande et trop longue injustice.

—Une injustice ! répéta Lascars, de quelle injustice parlez-vous ?

Philippe Talbot n'eut pas le temps de répondre. Un carrosse de louage s'arrêtait auprès de la grille, et La Morlière, descendant de ce carrosse avec ses témoins, se dirigeait du côté de son adversaire.

—Le testament éclaircira pour vous tout cela, reprit le vieillard; allons au-devant de ces messieurs... Un mot encore, cependant, ajouta-t-il, mais plus qu'un... Prenez cette enveloppe, mon ami.

—En même temps, il tendait au baron une enveloppe cachetée, sans suscription.

—Que contient ceci ? demanda Lascars.

—Un bon au porteur de cent mille livres.

En prononçant ces derniers mots, et tandis que Roland serrait l'enveloppe dans sa poche, Philippe Talbot se mettait en devoir de franchir la distance qui le séparait de son adversaire.

Pendant ce temps, Lascars se dit en lui-même :

—Philippe Talbot se repent d'avoir fermé son cœur et sa porte à son frère. Sa haine implacable pour ce frère, l'abandon de sa nièce, voilà les crimes qu'il se reproche et qu'il veut réparer en laissant toute sa fortune à l'orpheline. Puisqu'il en est ainsi, sa mort n'est plus nécessaire à mes projets... Il sera trop heureux de voir en moi le mari de Pauline... Il n'hésitera pas à nous donner

dès à présent la moitié de sa fortune... et, quant au reste, il est vieux et je suis jeune... J'attendrai.

Le chevalier de La Morlière et Philippe Talbot échangèrent froidement un salut, sans prononcer une parole, puis les deux adversaires, suivis de leurs témoins et du chirurgien, s'engagèrent dans le bois, afin d'y trouver un endroit, bien disposé par la nature, pour servir de théâtre au drame sanglant qui se préparait.

Au bout de huit à dix minutes environ, Philippe Talbot, qui marchait en tête du premier groupe, atteignit une petite clairière entourée d'arbres et dont le sol était parfaitement uni.

L'année précédente, plusieurs fours de charbon avaient occupé cette clairière et aucune trace de végétation ne se voyait sur le terrain noirâtre, calciné à une assez grande profondeur.

Les rideaux des grands arbres dont nous avons parlé arrêtaient au passage les feux du soleil encore très-bas sur l'horizon.

Philippe Talbot s'arrêta :

— Ou je me trompe fort, messieurs, dit-il, ou voici notre affaire. Il me semble qu'on ne saurait nulle part trouver mieux... Est-ce votre avis comme le mien ?

LV

L'endroit était effectivement bien choisi, et les témoins du chevalier s'inclinèrent en signe d'adhésion.

Philippe Talbot reprit, en s'adressant à ces derniers :

— J'ai apporté mes épées, messieurs, mais si mon adversaire préfère se servir des siennes, je déclare à l'avance que je les accepte.

— Ceci est un point qui doit être réglé entre les témoins des deux parties... dit Lascars.

— Soit, répliqua le vieillard, occupez-vous de ce détail, mon ami... Ce que vous ferez sera bien fait.

Et il s'éloigna de quelques pas.

Lascars s'approcha rapidement de La Morlière.

— Tout est changé depuis hier, lui dit-il à voix basse, contentez-vous de désarmer Philippe Talbot, ou de lui faire une légère blessure, mais ne le tuez pas... je veux qu'il vive...

— Le prix convenu tient toujours ? demanda le chevalier du même ton.

— Bien entendu...

— Dans ce cas, soyez tranquille, le bonhomme en sera quitte tout au plus pour une égratignure.

La question des armes fut tranchée aussitôt par le chevalier, qui déclara ne point tenir à faire usage de ses propres épées ; les adversaires mirent habit bas, ils se placèrent en face l'un de l'autre, et le combat commença.

Nous savons quelle en aurait été l'issue presque immédiate sans le contre-ordre donné par Lascars, mais La Morlière, peu désireux de venger son injure personnelle, et ne voyant au fond de ce duel qu'une question d'argent, fit en sorte de ménager le vieillard et se proposa de le désarmer purement et simplement.

Philippe Talbot, dès les premières passes, comprit qu'il avait affaire à un tireur d'une force exceptionnelle et bien supérieure à la sienne ; il n'en fut ni effrayé, ni découragé, et, sachant à merveille qu'en définitive la victoire n'est pas toujours au plus habile, il résolut de redoubler d'attention, de ne commettre aucune imprudence et de se couvrir sans cesse, de manière à ne livrer aucun passage à l'épée de son adversaire.

Cette tactique n'échappa point à La Morlière, qui s'étonna de trouver chez un vieillard un poignet aussi ferme et tant de rectitude et de précision dans la parade.

Les fers s'entrechoquèrent pendant près de deux minutes, sans que le chevalier pût réussir à lier l'épée de son adversaire et à la faire sauter à dix pas.

— Il me semble, monsieur, que vous me ménagez... dit tout à coup Philippe Talbot, c'est un jeu dangereux que celui-là, car, je vous en préviens, je ne vous ménagerai pas...

La Morlière ne répondit que par un sourire fortement empreint d'ironie, ou qui du moins parut tel au vieillard, dont un vif mouvement de colère fit battre le cœur et rougir le front...

La colère est mauvaise conseillère. Philippe

Talbot voulut prouver à l'instant même au chevalier qu'avec lui les ménagements étaient superflus ; il cessa de se tenir sur la défensive, ainsi qu'il l'avait fait jusqu'alors ; il prit une attitude agressive, et la pointe de son épée, touchant légèrement le poignet droit de son adversaire, déchira l'épiderme et fit jaillir quelques gouttes de sang.

La Morlière étouffa dans sa gorge un juron prêt à sortir et se dit :

— Vais-je me faire tuer par ce patriarche ? franchement ce serait trop sot ! Allons !... allons !... il faut en finir !... je vais lui piquer si bien le bras qu'il n'en demandera pas davantage et se tiendra pour satisfait...

Telle était la volonté du chevalier. L'événement déjoua ses prévisions ; au moment où ses muscles, se détendant soudain comme des ressorts d'acier, lançaient en avant son épée, Philippe Talbot essaya vainement d'arriver à la parade ; cette parade funeste changea bien la direction de l'épée du chevalier, mais sans éloigner suffisamment de la ligne du corps, et le coup destiné au bras arriva en pleine poitrine...

L'arme traversa le cœur et ressortit entre les deux épaules.

— La blessure était mortelle et la mort fut foudroyante. Philippe Talbot ne put ni prononcer une parole, ni pousser un soupir ; une écume sanglante vint à ses lèvres ; il étendit les bras et son corps, changé en cadavre, s'abattit la face contre terre.

Le comte de Guibray et les deux témoins du chevalier poussèrent une exclamation douloureuse... Lascars saisit le poignet de La Morlière, et, se penchant vers son oreille, il murmura de manière à ne pouvoir être entendu que de lui seul :

— Malheureux, que vous avais-je dit ?...

— Eh ! mordieu ! répliqua La Morlière, c'est sa faute et non la mienne !... j'ai fait ce que j'ai pu, je l'ai ménagé même plus que de raison, puisque mon sang coule ! N'avez-vous pas vu qu'il s'est enfermé lui-même ?... ne me reprochez donc rien, car je ne mérite aucun reproche.

Lascars revint s'agenouiller auprès du cadavre, et, donnant à sa physionomie l'expression du chagrin le plus profond, il s'écria :

— Ne reste-t-il donc point d'espoir ?... Ne peut-on sauver M. de La Boisière ? Dieu m'est témoin que je donnerais sans regret la moitié de ma fortune pour conserver un tel ami.

— Hélas ! monsieur le baron, répondit le chirurgien, tout est irrévocablement fini ! la vie a quitté le corps au moment où l'épée a touché le cœur !

Lascars cacha sa figure dans ses deux mains.

— Mon Dieu... mon Dieu... balbutia-t-il d'une voix qui semblait altérée par les larmes, le plus noble, le meilleur des hommes devait-il finir ainsi ?

Les deux valets de pieds amenés avec le carrosse avaient suivi de loin les combattants et les témoins à travers les bois, et, obéissant à une irrésistible curiosité, s'étaient cachés derrière les arbres disséminés autour de la clairière, et de là ils avaient assisté aux péripéties du duel.

Ils se montrèrent après le dénouement fatal, et Lascars leur donna l'ordre d'improviser une sorte de brancard avec des branches coupées dans le taillis, et de porter jusqu'à la voiture le corps de Philippe Talbot étendu sur un brancard.

Au moment où le lugubre cortège se mettait en marche, La Morlière s'approcha de Roland.

— Monsieur le baron, lui dit-il à demi-voix, j'ai fait de mon mieux pour vous satisfaire, et si je n'ai pas complètement réussi, je vous répète qu'il serait injuste de m'en accuser.

Lascars répondit par un signe affirmatif.

— A quelle heure vous conviendra-t-il que je vous attende chez vous ?... continua La Morlière.

— Aujourd'hui !... murmura Roland.

— Monsieur le baron, c'est chose depuis longtemps convenue, et d'ailleurs, foi de gentilhomme, cela presse ! Depuis hier je n'ai plus un sou...

Lascars regarda sa montre. Elle indiquait neuf heures moins un quart.

— Je serai chez moi vers midi... vous pouvez y compter... dit-il.

— J'y compte...

La Morlière salua, et, ne voulant pas sans doute rejoindre la grille du bois par le même sentier que le cadavre de sa victime, il disparut dans le fourré.

Le carrosse transformé en char funèbre ne pouvait marcher qu'au pas.

Il mit plus d'une heure à franchir la distance qui sépare Vincennes de la rue Culture-Sainte-Catherine.

Le vis-à-vis dans lequel se trouvaient M. de Guibray et Lascars le suivait lentement.

La cour de l'hôtel était pleine de valets, et ces valets donnèrent de grands témoignages d'effroi et de douleur en voyant que le maître qu'ils aimaient avait cessé de vivre.

Roland les laissa s'empresseur autour du carrosse avec des larmes vraies et des gémissements sincères, et après avoir constaté que Sauvageon ne se trouvait point parmi eux, il s'empressa de gravir les marches du perron et de se diriger vers la chambre de Philippe Talbot.

Qu'on juge de sa surprise, lorsqu'en franchissant le seuil de cette chambre, dont la porte était largement ouverte, il aperçut les meubles dans un désordre qui témoignait d'une lutte violente ; en même temps il entendit des gémissements sourds et des blasphèmes étouffés s'échapper du cabinet voisin, où il avait vu Philippe Talbot, le soir précédent, aller chercher les fleurets pour faire assaut avec lui...

Le testament n'était plus sur le bureau...

— Que signifie cela ? se demanda Roland très inquiet, que se passe-t-il donc ?...

Il traversa rapidement la vaste chambre à coucher, il entra dans le cabinet et le spectacle le plus étrange et le plus inattendu s'offrit à ses yeux.

Sauvageon renversé, les pieds et les mains attachés, seulement avec des serviettes tordues en façon de cordes, le visage marbré de taches livides et sanglantes, se roula sur le tapis avec la violence convulsive de la fureur et de l'impuissance et s'efforçait en vain, par des mouvements brusques et saccadés, de briser les nœuds qui le retenaient captifs.

Loin d'y réussir, il serrait ces nœuds davantage à chaque secousse, et faisait pénétrer de plus en plus les liens dans sa chair meurtrie.

De là ces gémissements, ces lamentations, ces blasphèmes, que Lascars avait entendus...

A quelques pas de Sauvageon se tenait debout le premier valet de chambre de Philippe Talbot, une épée nue à la main, dirigeant la pointe de cette épée vers le captif chaque fois que ce dernier, dans ses contorsions de reptile, faisait mine de se rapprocher de lui.

Pendant quelques secondes, Lascars, pétrifié par la stupeur, resta muet.

Enfin il retrouva la voix et la présence d'esprit, et il répéta tout haut les paroles qu'un instant auparavant il venait de prononcer tout bas :

— Que veut dire cela ? que se passe-t-il donc ici ?...

LVI

L'arrivée de Lascars produisit un effet immédiat sur les deux personnages de la scène bizarre que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Sauvageon cessa ses contorsions et ses plaintes et demeura silencieux et immobile, attachant ses regards avec une ardente fixité sur le nouveau venu.

Le valet de chambre, reconnaissant en Lascars l'ami très intime et l'un des témoins de son maître, le salua respectueusement, et répondit en désignant Sauvageon du bout de son épée :

— Il y a, monsieur le baron, que cet homme est un gremlin...

Lascars fit semblant d'examiner attentivement le prisonnier.

— Il me semble, dit-il ensuite, que j'ai déjà vu cette figure, l'homme que voilà ne faisait-il point partie de la maison de M. de La Boisière ?...

— Oui, monsieur le baron...

— Depuis longtemps ?...

— Depuis quinze jours à peine... aucun de nous ne sait d'où il sort ni par qui il a été recommandé à notre maître... nous avons eu beau le questionner à ce sujet, comme cela se pratique entre camarades, le sornois n'a jamais voulu répondre...

—Ceci n'est point un crime... répliqua Lascars, et je ne suppose pas que ce soit en punition de son silence obstiné que vous l'avez attaché de cette façon ?

—Oh ! certainement non, monsieur le baron...

—Qu'a-t-il donc fait ?...

—Il a volé.

—En avez-vous la certitude ?

—Je l'ai pris en flagrant délit.

—Quel était l'objet de son vol ?

—Des papiers qui, sans doute, ont une grande importance.

—Où sont ces papiers ?

—Les voilà...

Le valet de chambre tira de sa veste et remit à Lascars l'enveloppe sur laquelle étaient écrits ces mots : *Ceci est mon testament*. Elle était étrangement fripée et déchirée à moitié.

Roland la saisit, et continua :

—Apprenez-moi, maintenant, de quelle façon les choses se sont passées.

—Monsieur le baron, c'est bien simple. répondit le valet. Il y a une demi-heure à peu près, j'étais dans le cabinet où vous voici, et je m'occupais de mon service, lorsque j'entendis ouvrir tout doucement la chambre à coucher... Je me défilai de quelque chose, je m'approchai de la porte sans faire de bruit et je vis ce mauvais diable de Jasmin qui, se croyant seul, se dirigeait à pas de loup vers le bureau, s'emparait de l'enveloppe que je viens de remettre à monsieur le baron et la subtilisait sans dire gare !... je sortis aussitôt de ma cachette et m'élançai sur lui en criant : *Au voleur*, il voulut fuir, mais je ne lui en laissai pas le temps et une lutte corps à corps s'engagea entre nous... le gredin est fort comme un Turc, quoique de chétive apparence ; il se défendait mieux qu'un diable, et je n'aurais jamais pu venir à bout de lui si deux ou trois camarades attirés par mes cris n'étaient venus à mon aide... nous l'avons alors garrotté et poussé dans ce cabinet, où nous le gardions à vue en attendant le retour de M. de La Boisière... Tout à l'heure, lorsque le bruit des voitures s'est fait entendre, mes camarades m'ont quitté pour descendre dans la cour, et je suis resté seul avec ce scélérat... Voilà toute l'histoire, et monsieur le baron en sait maintenant aussi long que moi...

Le valet cessa de parler.

Lascars se tourna vers Sauvageon.

—Avez-vous quelque chose à répondre pour vous justifier ?... lui demanda-t-il.

Sauvageon fit un violent effort et parvint à se soulever sur ses genoux.

—J'ai à répondre que je ne suis pas un voleur, balbutia-t-il d'une voix gémissante, et cela, monsieur le baron, je le jure sur tout ce qu'il a de plus sacré dans ce monde.

—Il ment ! s'écria le valet de chambre, il ment comme un éhonté scélérat qu'il est.

—C'est possible, c'est même probable ; répondit Roland, mais il ne faut point l'interrompre... laissez-le parler en toute liberté... vous dites que vous n'êtes pas un voleur, reprit-il en s'adressant à Sauvageon, et cependant vous avez dérobé l'enveloppe que voici...

—Eh ! monsieur le baron, je ne songeais guère à la voler... c'est par un pur et simple sentiment de curiosité que je l'avais prise et que je la regardais, quand cette bête farouche de Bourguignon s'est précipité sur moi en m'accablant d'injure et en s'efforçant de m'étrangler... n'est-ce pas une infamie de tordre le cou à un pauvre diable pour un peu de curiosité...

Bourguignon haussa les épaules.

—De la curiosité !... répliqua-t-il, ah ! par exemple, gredin de scélérat, tu veux nous la bailler belle !... il ne faut pas croire un mot de tout ce qu'il dit, monsieur le baron !... l'enveloppe était déjà au fin fond de sa poche...

—C'est un mensonge !... cria Sauvageon, je ne songeais point à mal, et d'ailleurs je n'avais que faire de cette lettre qui ne me regarde ni peu ni prou... Pourquoi donc l'aurais-je prise ?... Bref, je me défendais de mon mieux quand ce capon de Bourguignon, qui est plus fort que moi, mais qui avait peur, poussa de tels cris que trois camarades lui vinrent en aide... ils se mirent tous les quatre contre un seul homme, chétif et petit comme je le suis... je fus roué de coups, assommé, meurtri, foulé aux pieds !... tout mon corps n'est

qu'une contusion, et, non contents de me renverser à demi mort, ces bourreaux d'un innocent m'ont attaché les pieds et les mains ainsi que monsieur le baron peut le voir, avec des liens qui me brisent les os et qui m'entrent dans la chair ; voilà la vraie vérité, je le jure, et il n'y en pas d'autre...

Bourguignon allait répliquer, mais d'un geste Lascars lui imposa silence, et lui dit ensuite :

—La culpabilité de ce malheureux me paraît moins grande que vous me la faisiez d'abord, mais il ne m'appartient point de me prononcer en ces questions délicates, et la justice prononcera... seulement, les lois de l'humanité sont imprescriptibles et doivent avant tout être respectées. Détachez les liens de cet homme...

—Mais, monsieur le baron... murmura le valet.

—Faites ce que je viens de dire, ajouta Lascars impérieusement, sinon, je le ferai moi-même...

Bourguignon n'osa point désobéir et il dénoua lentement et à contre-cœur, les serviettes roulées en cordes qui comprimaient les membres de Sauvageon.

Ce dernier, une fois délivré, se mit sur ses jambes avec de fort laides grimaces, et se maintint en équilibre, non sans peine, car ses meurtrissures étaient douloureuses, ses articulations roidies, et la circulation du sang momentanément interrompue.

—Maintenant, continua Roland en s'adressant à Bourguignon, courez sans perdre une minute au corps de garde le plus proche et ramenez avec vous deux ou trois soldats... ils emmèneront, pour le livrer à qui de droit, ce prétendu voleur.

—Et pendant mon absence, s'écria le valet, monsieur le baron restera seul avec ce scélérat ?

—Sans doute...

—Mais le danger...

—Je n'y crois pas... vous avez mis le pauvre diable en trop piteux état pour qu'il soit fort à craindre... d'ailleurs, voici des pistolets... s'il faisait mine de m'attaquer, ou s'il cherchait à prendre la fuite, je lui brûlerais très bien la cervelle.

A cela, il n'y avait rien à répondre. Nous devons ajouter que Lascars commandait d'un ton qui rendait nécessaire une obéissance immédiate et sans réplique.

Bourguignon s'inclina devant l'ami de son maître, il sortit du cabinet et traversa la chambre à coucher pour aller chercher la garde.

Roland et Sauvageon restèrent seuls.

—Ah ! monsieur le baron, balbutia le prétendu Jasmin, sans vous j'étais un homme perdu ! le diable est contre moi, ma mauvaise chance continue !... je suis ensorcelé !... si des coups se distribuent quelque part, on peut compter d'avance que je serai là pour les recevoir !... Ah ! les misérables !... les triples brutes ! comme ils frappaient sur ma pauvre échine !... j'ai vu de bien près le moment où je ne sortais pas vivant de leurs mains !...

—Tu es un maladroit !... dit Lascars, récite ton *mêa culpa*, je te le conseille, car l'unique auteur du mal qui vient de t'arriver, c'est toi-même ! Ne devais-tu pas, avant de mettre la main sur la lettre, t'assurer que la solitude était bien complète autour de toi ?...

—Hélas ! monsieur le baron, ce n'est que trop vrai !... murmura l'infortuné.

—Enfin, le moment serait mal choisi pour t'adresser des reproches, reprit Roland, d'autant que si tu as commis la sottise, la punition ne s'est guère fait attendre... il s'agit maintenant de te sauver...

—Oui, monsieur le baron... sauvons-nous... c'est à dire sauvez-moi...

—Ce cabinet n'a-t-il d'autre issue que la chambre à coucher ?

—Il possède, en outre, un escalier dérobé dont voici la porte...

—Où conduit cet escalier ?...

—Dans la cour de l'hôtel...

—Elle est encombrée de valets... tu serais repris à l'instant même... il n'y faut pas songer...

—Comment donc faire, monsieur le baron, et par où m'évader, car enfin je ne puis attendre le retour de Bourguignon et des soldats... une fois en prison je ne saurais comment en sortir... ces messieurs les juges sont d'une curiosité révoltante, ils m'adresseraient toutes sortes de questions sau-

grenues qui me mettraient dans l'embarras... et qui, soit dit en passant, pourraient bien y mettre aussi monsieur le baron...

Tandis que Sauvageon parlait ainsi, Lascars s'approchait de l'unique et large fenêtre du cabinet et constatait avec une joie vive que cette fenêtre donnait sur le jardin complètement désert.

L'étage était peu élevé.

Immédiatement au-dessus de la fenêtre s'étendait une plate-bande amplement garnie de terreau et qui semblait disposée tout exprès pour amortir une chute et la rendre sans danger.

Au fond du jardin, entre les troncs rugueux d'une double rangée de tilleuls, se voyait une petite porte verte dans la muraille revêtue de lierre et donnant sur une ruelle écartée.

—Tout ceci est parfait ! murmura Lascars.

Puis, s'adressant à Sauvageon, il reprit :

—Tu vas sauter par la fenêtre.

Sauvageon fit un geste d'épouvante et recula d'un pas.

—Par la fenêtre ! répéta-t-il.

Naturellement, puisque c'est le seul chemin qui te soit ouvert...

—Mais, monsieur, en tombant de si haut, je me casserai les reins... balbutia le faux Jasmin.

—Pas le moins du monde... répliqua Roland, la plate-bande est moelleuse, fraîchement remuée, et jouera le rôle d'un matelas bourré de plumes placé là pour te recevoir.

—Hélas ! hélas ! monsieur le baron, les coups nombreux que j'ai reçus m'ont rendu le corps tout roide.

—Cette gymnastique t'assouplira !... allons, faquin, saute, et saute vite !... je n'ai pas envie qu'on te retrouve ici tout à l'heure... Tu n'as pas une minute à perdre !...

Sauvageon ne se dissimula point que toute hésitation, tout retard devenaient impossibles, et, malgré sa répugnance et son effroi, il prit le parti de s'exécuter.

—Monsieur le baron, demanda-t-il, une fois dehors, que faudra-t-il faire ?...

—Va m'attendre au logis que tu connais, répondit Lascars, je t'y rejoindrai dans deux heures.

LVII

Sauvageon voulut s'élançer, mais ses jambes meurtries et ses reins endoloris lui refusèrent véritablement le service. Il lui fallut l'aide de Lascars pour grimper sur le rebord de la fenêtre ouverte.

Une fois là, il ferma les yeux, fit le plongeon, et tomba lourdement dans la terre molle de la plate-bande.

Il se releva d'ailleurs sain et sauf, et pensant non sans raison que le plus fort était fait désormais, il traversa le jardin clopin-clopant et il atteignit la porte verte.

Aussitôt que Lascars le vit hors d'atteinte, il déchargea en l'air ses deux pistolets et se mit à crier de toutes ses forces :

—Le prisonnier s'échappe ! au voleur, arrêtez-le !

Ces cris d'appel furent entendus jusque dans la cour. Plusieurs valets accoururent ; le baron leur expliqua de quelle façon ce scélérat de Jasmin s'était évadé par la fenêtre, et comment il avait fait feu sur lui sans l'atteindre, et il les engagea fortement à se mettre à sa poursuite, ce qu'ils firent à l'instant même, mais le fugitif avait sur eux une trop grande avance pour qu'il fût possible de le rejoindre, et les valets revinrent l'un après l'autre, aussi déconcertés que des chasseurs qui rentrent au logis les mains vides.

Tandis que ceci se passait, d'autres serviteurs de l'hôtel retiraient du carrosse le cadavre de Philippe Talbot, l'étendaient sur un brancard recouvert à la hâte d'un tapis de velours, l'apportaient jusqu'à la chambre à coucher à travers ces appartements de réception encombrés la veille au soir d'une foule joyeuse et bruyante, et, après avoir enlevé les vêtements et lavé les blessures saignantes par où la vie s'était envolée, couchaient sur le lit le pauvre corps endormi d'un sommeil éternel.